



LOU PASSADOU

Journal municipal d'information de Bédoin
www.bedoin-mont-ventoux.fr



N° 99
DÉCEMBRE 2020
TRIMESTRIEL

Meilleurs vœux

2021



Dossier :
La République,
une et
indivisible ?



Sommaire de décembre 2020

CONSEIL MUNICIPAL



TRAVAUX A BEDOIN



DOSSIER



VIE A BEDOIN



La République, une et indivisible ?

VIE ASSOCIATIVE



Chères Bédouinaises, chers Bédouinais,
C'est dans un contexte de crise sanitaire, sécuritaire et économique que je m'adresse à vous, cher(e)s administré(e)s, par le biais de notre dernière revue municipale de l'année 2020.

L'épouvantable assassinat du professeur Samuel PATY le 16 octobre, l'odieuse et meurtrière attentat à Nice perpétré dans un lieu sacré le 29 octobre et la reprise de la pandémie de la Covid-19 nous plongent dans l'inquiétude sans oublier la tempête Alex qui a ravagé une grande partie des Alpes-Maritimes. Face à cette actualité nationale que nous subissons, il nous faut « tenir bon » et surtout ne pas sombrer dans un pessimisme qui paralyserait notre village et le territoire tout entier. C'est donc collectivement et solidairement que nous devons agir afin d'enrayer ces maux : le défi est immense mais c'est ensemble que nous le surmonterons. Nous y réussirons grâce à nos forces de police, à nos soignants, à toutes celles et tous ceux qui travaillent dans l'ombre pour que la confiance en l'avenir soit restaurée et que les valeurs qui fondent notre démocratie et notre République soient respectées.

A Bédoin, la solidarité populaire s'est d'abord exprimée par l'entraide aux sinistrés des vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie après l'épisode climatique dévastateur aux conséquences humaines, techniques et architecturales dramatiques. Dès le 7 octobre et à l'initiative d'une commerçante du village, ce sont trois départs en direction de Nice-Métropole qui ont pu être organisés pour acheminer des produits de première nécessité. Que tous les généreux participants, commerçants et administrés soient remerciés : un exemple à suivre dans des moments aussi éprouvants. Nous avons soutenu ce geste spontané par la mise à disposition du Hall des Expositions du Centre Culturel Helen-Adam. Nous avons, par ailleurs, fait le choix de proposer en conseil municipal le 18 novembre dernier, le vote d'une subvention exceptionnelle de 1 000 euros en faveur des communes les plus touchées. Cette somme, votée à l'unanimité, viendra s'ajouter à celles des communes enregistrées dans la plate-forme officielle et régionale d'entraide du haut-pays niçois.

Le 21 octobre dernier, vous avez été nombreux à participer à l'hommage que mon équipe municipale et moi-même avons tenu à rendre à Samuel PATY. Pour honorer sa mémoire, les drapeaux de la commune avaient été préalablement mis en berne. Parce que la République c'est la vie, nous poursuivons, notamment avec les enseignants et au sein de nos associations, notre travail d'apprentissage du respect des autres, en particulier auprès de nos plus jeunes générations. Les victimes innocentes de Nice sont dans toutes nos mémoires : elles nous appellent à l'indispensable union nationale face à l'indicible.

Depuis le 30 octobre, nous avons retrouvé le confinement, les attestations de déplacements et le panel des informations quotidiennes liées à la nouvelle accélération de la propagation de la Covid-19. C'est ainsi que la cérémonie du 11 novembre et celle du 5 décembre se sont déroulées dans les strictes conditions sanitaires imposées par l'Etat. La gestion difficile et éprouvante de cette seconde vague impacte à nouveau nos aînés, les plus fragiles d'entre nous et, bien évidemment, notre économie locale.



La commission Covid-19, créée dès le mois d'août dernier, est mobilisée 24h/24 : ses membres se réunissent régulièrement pour évoquer la situation sanitaire au sein de notre village et apporter les informations nécessaires. Les plus âgés d'entre nous sont contactés, renseignés, rassurés et orientés dès lors que ces administrés en expriment le besoin.

Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne des municipales, les élus de la majorité et moi-même avons fait un don personnel de l'équivalent de deux mois de nos indemnités (soit 11 200 euros) à l'ADMR, au personnel soignant de la maison de retraite et au club « Le Ventoux » au regard de leur investissement sans faille auprès de nos anciens lors du premier confinement. Une solidarité indispensable à « tous les étages » pour ne laisser personne à l'écart. Nos commerçants, nos activités culturelles, sportives et touristiques sont, à nouveau, touchés de plein fouet. Cette situation, difficile pour toutes et tous, nous oblige à la résilience si nous voulons retrouver, au plus vite, les modes de vie qui nous sont chers.

En ces temps difficiles, les fêtes de Noël et du 1^{er} janvier auront une résonance particulière. A cette occasion, je souhaite vous adresser un message optimiste avec un regard positif sur le futur.

Demain est une espérance, demain est l'aube d'une autre histoire, une chance, la renaissance d'une vie sereine, harmonieuse et paisible.

Meilleurs vœux à l'aube de la nouvelle année !

Alain CONSTANT,
Maire de BÉDOIN, Vice-Président de la CoVe

Vœux à la population

En raison des conditions sanitaires toujours préoccupantes, la cérémonie des vœux de M. le Maire ne sera pas publique mais diffusée sur différents supports vendredi 8 janvier 2021 à 18h30.



Journal municipal d'information de Bédoin - N°99 DÉCEMBRE 2020 - TRIMESTRIEL
MAIRIE 04 90 65 60 08 / Directeur de la publication : Alain CONSTANT / Rédactrices en chef : Dominique VISSECOQ / Emmanuèle VALERIAN / Suivi de fabrication : Nathalie EYMERÉ. Ont participé au numéro : Les élus, les agents municipaux et les membres de la commission « Passadou ». Photos : Mairie de Bédoin. Tirage gratuit 2500 exemplaires. Ne peut être vendu. Conception et réalisation : Imprimerie Orta - Avignon - Tél 04 90 82 27 38



Il fait sombre aux pays des lumières

Mercredi 21 octobre dernier à 18h, Alain CONSTANT, Maire de Bédoïn a prononcé un discours en hommage à Samuel PATY, professeur assassiné à Conflans-Ste-Honorine le 16/10/20.

« Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs les enseignants, Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Avant de débiter, je vous propose d'observer une minute de silence, en hommage à Samuel PATY et en soutien à sa compagne, à son fils de 5 ans et à ses proches. Qu'ils reçoivent tous, dans ces moments particulièrement douloureux, un peu de notre réconfort et de notre tendresse...

Merci pour cette minute de silence.

Samuel était un professeur d'histoire-géographie, il avait 47 ans, il était un père affectueux et aimant.

Samuel, c'était l'engagement professionnel, la bienveillance, c'était l'incarnation, surtout, de tous les espoirs que l'on peut placer dans l'éducation pour son prochain.

Ce « hussard noir » aimait son métier, le plus beau métier du monde, celui d'enseignant ! Un métier passionnant et exigeant, qui contribue à la construction d'une société libre, en développant l'esprit critique, les compétences et les réussites.

A cet instant précis, je pense à ces milliers d'enseignants qui doutent et qui souffrent. Nous devons les soutenir, dans l'exercice de leur métier, face à une hostilité grandissante et déstabilisante.

Ce professeur est mort. Il est mort, lâchement décapité parce qu'il portait par son enseignement toutes les valeurs qu'incarnent notre Ecole et notre République.

Il a été assassiné, parce qu'il a fait son travail, parce qu'il expliquait à ses élèves, ce qu'est la liberté d'expression, la liberté de croire et de ne pas croire. Il voulait seulement enseigner, il voulait seulement transmettre un savoir, faire réfléchir, faire vivre la pensée critique ! Samuel est mort... d'avoir enseigné !

Une décapitation, c'est un acte horrible, sauvage et ignoble, c'est un acte contre la vie, qui témoigne d'une montée manifeste de l'obscurantisme en France, contre lequel nous devons tous lutter.

Nos valeurs républicaines ne seront jamais négociables car elles sont la garantie du vivre ensemble et le socle de notre avenir. Désormais, seules la solidarité, l'unité et l'action pourront repousser ces attaques sournoises et aveugles.

Je dirai enfin pour conclure : la France c'est la liberté d'expression, la France c'est aussi la liberté de conscience.

Je vous remercie pour votre présence et pour cet hommage solennel et républicain à Samuel.

Merci.

**Vive la République !
Vive la France ! »**





Sénatoriales en Vaucluse

Alain MILON, réélu, deux nouveaux Sénateurs : Jean-Baptiste BLANC et Lucien STANZIONE

Dimanche 27 septembre dernier, en Préfecture à Avignon, les grands électeurs de Vaucluse ont fait leur choix.

Alain MILON (LR) a été réélu au siège de Sénateur avec 356 votes, soit 28,48 % des voix mais c'est **Jean-Baptiste BLANC** (LR) qui est arrivé très largement en tête avec 411 voix, soit 32,58 % des suffrages.

Le candidat de l'Union des Gauches, **Lucien STANZIONE**, prend la troisième place avec 22,7 % des suffrages, soit 284 votes.

Les deux dernières candidates sont **Bénédicte AUZANOT** pour le RN, 12,55 % et **Marie-Claude BOMPARD**, pour la Ligue du Sud qui remporte 3,44 % des votes.

A Bédoïn, j'ai reçu avec une grande partie des élus, l'ensemble des candidats qui ont souhaité venir exposer leur programme et leurs orientations, sans clivage politique. Ces trois Sénateurs représenteront donc notre territoire au Sénat jusqu'en 2026.

Alain CONSTANT

Engagement, Proximité et Disponibilité

Dans nos engagements de campagne, la proximité et la disponibilité apparaissaient comme une volonté forte du mandat. Un petit bilan, après pratiquement 6 mois d'exercice, nous permet de dire :

- **Aucune sollicitation écrite parvenue en mairie n'est restée sans réponse, sauf s'il demeure un oubli malencontreux à ce jour,**
- **Toutes les demandes de rendez-vous, ont été honorées sous 10 jours maximum.**

Au total, cela représente environ une centaine de rencontres formelles entre les administrés et le maire de la commune. A votre écoute et à votre disposition, nous resterons au plus proche de vous durant le mandat.

R. D.



1 Solidarité avec les communes sinistrées des Alpes Maritimes

Le week-end des 4 et 5 octobre derniers a vu s'abattre, de façon exceptionnelle par sa violence, la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes. Les images de désolation et de dévastation se sont succédé au gré de journées dignes de l'Apocalypse. Aux dégâts matériels qui se passent de commentaires se sont ajoutés les dégâts humains. Les forces, toujours engagées sur place, ne cessent d'œuvrer pour que les habitants qui ont tout perdu puissent être recueillis, hébergés et alimentés.

Dans un tel contexte, en plus de la crise sanitaire, la solidarité bédouinaise s'est mise en place. Autour de Mallorie et de l'Association des Commerçants et des Artisans, nos concitoyens ont, une fois de plus, fait preuve d'une générosité qui mérite, ici, d'être soulignée.

Dès l'appel aux dons lancé le 5 octobre par Mallorie, l'affluence des produits de première nécessité a vite saturé les locaux de la Demoiselle Coiffée et de la Quincaillerie du Ventoux. Aussi, Monsieur le Maire a souhaité que le Hall des Expositions du Centre Culturel Hélen Adam soit mis à disposition afin que les dons puissent être triés et répartis au mieux dans les fourgons de prêt. En l'espace de 10 jours, ce sont 2 voyages du mini-bus du commerce Utile de Saint-Pierre-de-Vassols et 1 déplacement du van d'Odile, qui se reconnaîtra, qui ont été effectués en direction de la métropole Nice-Côte-d'Azur afin que soient acheminées, au mieux, les denrées indispensables aux sinistrés.

A toutes et à tous : MERCI pour ces populations frappées par cette catastrophe naturelle sans précédent.

De notre côté, et en plein accord avec les élus de la majorité, nous avons proposé qu'une subvention exceptionnelle soit présentée et votée lors du dernier conseil municipal, le 18 novembre dernier en faveur des communes des Alpes Maritimes les plus impactées. Le vote a eu lieu à l'unanimité.

Emmanuèle VALERIAN

2 Commémoration de la Victoire : un 11 novembre dans l'intimité

C'est toujours avec émotion et solennité qu'est célébré l'armistice de 1918 marquant la fin de la Grande Guerre.

Ce 11 novembre 2020 a marqué les esprits. Sans la présence des Bédouinaises et des Bédouinains, privée de la participation des enfants de nos écoles et sans la totalité des corps constitués en raison de la crise sanitaire, cette commémoration a pris une résonance particulière. En effet, le cadre contraint et très intimiste de la cérémonie a rendu cet hommage au courage et à l'abnégation de nos soldats encore plus solennel que d'habitude. Le sacrifice de nos aînés, de nos Poilus, s'inscrit dans un devoir de mémoire collectif pour ne jamais oublier qu'ils se sont battus et qu'ils sont morts pour la France, pour nous et les générations futures.

Monsieur le Maire et son Conseil municipal remercient chaleureusement de leur présence M. PONS, représentant des Anciens Combattants, M. Marcel VENDRAN, fidèle porte-drapeau et M. Jean-Baptiste IBOT d'avoir dignement représenté nos sapeurs-pompiers de Bédoin.

Nous adressons toute notre reconnaissance au Sergent Nicolas TARRAGONI ALUNI, du 2^e Régiment Etranger du Génie de Saint-Christol, d'avoir honoré de sa présence cet hommage à nos morts d'hier et d'aujourd'hui. Son compagnon et frère d'armes Andrei JOUK était dans nos mémoires tout comme nos soldats tombés cette année sur le théâtre d'opérations extérieures.

Emmanuèle VALERIAN

3 5 décembre : journée nationale d'hommage aux morts pour la France (guerre d'Algérie, combats du Maroc et de la Tunisie)

M. le Maire a rendu hommage aux morts pour la France en présence des anciens combattants et d'une assistance réduite en raison des conditions sanitaires.

Après la lecture du discours officiel et du dépôt de gerbe, c'est une nouvelle fois dans l'intimité que s'est déroulée cette cérémonie afin que le souvenir de nos soldats se perpétue dans nos mémoires.

Emmanuèle VALERIAN



4 Covid-19 : le maire Alain CONSTANT et ses élus ont remis deux premiers chèques de leurs indemnités des mois de juillet et d'août à l'ADMR et au Club du Ventoux

Comme promis lors de la campagne électorale, les élus de la majorité et moi-même avons fait un don personnel de l'équivalent des indemnités des mois de juillet et d'août, soit 11 200 euros, qui ont été reversés le 4 novembre dernier.

C'est d'abord l'ADMR qui recevait 500 euros pour compléter l'achat de blouses au personnel. A son tour, Le Club du Ventoux s'est vu attribuer la somme de 1 150 euros, permettant ainsi, à son président, de faire un geste aux adhérents pour les fêtes de fin d'année. **Cette initiative solidaire d'Alain CONSTANT, unique au sein de l'intercommunalité, est apparue, pour le nouveau magistrat de notre commune, comme une évidence. Elle a été honorée à l'unanimité de sa majorité.**

Au moment d'écrire ces quelques lignes, la lutte contre le coronavirus se poursuit. Plus que jamais, restons solidaires, prenons soin des autres et de nos proches.

Carole PERRIN

5 Fin novembre, deuxième remise de chèques

Le maire et les élus de la majorité ont fait un don personnel de l'équivalent de deux mois d'indemnités. La deuxième remise des chèques a eu lieu fin novembre en faveur des intervenants de l'ADMR et du personnel soignant de la Maison de Retraite. **L'enveloppe de plus de 9500 € a été répartie entre 58 personnes.**

Chaque salarié a reçu de la part des donateurs, suivant sa situation professionnelle lors du premier confinement, un chèque qui permettra à ces personnes œuvrant au quotidien pour nos aînés, d'agrémenter le budget des fêtes de fin d'année.

Nous en profitons pour remercier vivement ces intervenants dévoués.

E. BARNICAUD

6 Le plus beau sapin de Noël du Ventoux

Le jeudi 2 décembre, accompagnés de leurs animateurs, d'agents du service technique et en présence de M. le Maire, les enfants du centre aéré ont joyeusement habillé le sapin avec de belles réalisations confectionnées

par leurs soins.

Le 4 décembre, les habitants ont été invités, à leur tour, à orner le sapin avec une décoration personnelle.

Le mauvais temps a contraint les Bédouinains à attendre le samedi et la semaine qui a suivi pour venir accrocher leurs boules multicolores et leurs guirlandes sur les branches accessibles.

Cette initiative avait pour but de retisser un peu de lien social, de retrouver la « magie de Noël » en cette période de repli sur soi que nous impose la pandémie.

Petits et grands ont été à la hauteur de l'événement, car pour préparer un arbre de Noël il faut 3 ingrédients : l'arbre, les ornements, et l'espérance dans de beaux jours à venir. Joyeux Noël et prenez bien soin de vous.

D.V.

LE SERVICE TECHNIQUE vu de l'intérieur

Le service technique est installé au n°67, chemin du Vallat de Pommet (en face de la cave coopérative des Vignerons du mont Ventoux.

Le service technique est composé de 16 agents dont un personnel féminin.

Nous disposons de 3300 m² de terrain dont 440 m² de bâtiments et 80 m² de bureaux. Nous avons également un hangar de stockage pour le gros matériel au n° 281, chemin du Ménèque, en face du vétérinaire.

Les agents du service se doivent d'être polyvalents tant les tâches sont multiples et variées.

Chaque agent est rattaché à un poste ou à une équipe spécifique.

- **Philippe BLANC** est détaché principalement à des travaux d'entretien de notre forêt communale (6300 ha) en étroite relation avec les agents de L'ONF. De plus, Philippe procède également au broyage des bords de chemins communaux, il exécute aussi des travaux de maçonnerie ;

- **Jacques RODRIGUEZ** a en charge l'entretien des bâtiments, bornes de sulfatage et travaux de serrurerie ou voirie ;

- **Jean-Paul PINOUT** est notre doyen, il s'occupe de la partie menuiserie, peinture, il est très polyvalent ;

- **Alain ROUMIEU** est le chef d'équipe des espaces verts, très investi dans cette tâche, il a toute ma confiance. Il est secondé par **Mickaël LANGE** qui est le « caganis » du service ;

Mickaël doit à terme remplacer Jean-Paul à l'atelier de menuiserie après avoir suivi une formation pour l'utilisation des machines à bois. Alain et Mickaël entretiennent aussi les 3 cimetières (Bédoin-village, Ste Colombe et les Baux, ils nettoient également nos sanitaires publics ;

- **Pascal ALBERT, Thierry COMBE, Vincent RUETCH et Christophe CONSTANT** ont en charge l'entretien de la voirie, signalisations, mise en place des nombreuses manifestations, sans oublier le démontage. Ils participent également au ramassage des feuilles. Ils gèrent aussi la logistique pour les bureaux de vote et les panneaux d'affichage. Ils procèdent à l'élagage des arbres en bordure de chemins, travaux qui incombent aux propriétaires des parcelles

riveraines des chemins communaux... Cette équipe est celle qui est la plus sollicitée dans le réaménagement journalier de son emploi du temps ;

- **Thierry JACQUEMIN et David SALADIN** ont en charge le nettoyage de la voirie communale. Ces travaux, sans cesse recommencés, sont d'une importance capitale et sont la base ancestrale de notre service. Après 27 ans de carrière, je suis convaincu que la satisfaction (ou pas) de la population découle en grande partie de ces travaux de nettoyage de notre voirie. Encore merci à tous ceux et celles qui balayent devant leur porte, sans oublier les deux principaux intéressés.

- **Philippe RODRIGUEZ** nous a rejoints le 01.12.20 en remplacement de **Yannick DELBART** parti sous d'autres cieux. J'en profite pour remercier **Yannick** pour toute son implication. **Philippe** a en charge l'entretien et le suivi de notre parc de véhicules et d'engins de chantier. Il sera également un atout important pour l'entretien de nos chemins ruraux au regard de ses compétences en matière de pilotage d'un tractopelle. Il conduira également notre broyeur MERCEDES pour les travaux en forêt ou chez les particuliers. Il sera aussi détaché à la station de ski du chalet Reynard en ce qui concerne l'entretien des remontées mécaniques.

Si la neige est au rendez-vous, Philippe, je serai ton premier client. J'en profite pour saluer tout le dévouement des jeunes Bédouinains qui s'impliquent au sein de l'Association de Développement Touristique et Culturel du Mont Ventoux et plus particulièrement son président Didier PEBRE dit « **Pégu** » que je bats régulièrement lors des épreuves de slalom des personnalités et des entreprises que celui-ci organise.

- **Thierry BEGNIS** a en charge l'entretien des bâtiments et plus particulièrement dans les domaines divers tels que :

- le suivi et l'entretien des extincteurs, alarme intrusion, alarme incendie, blocs autonomes de sécurité,

- le suivi des contrôles sur site, électrique, gaz, aire de jeux et équipements sportifs, hotte aspirante, port automatique, bornes incendie, bornes de sulfatage,

- La relève semestrielle des compteurs eau, électrique et gaz.

Thierry remplace également Philippe DESCAMPS quand celui-ci prend ses congés afin d'assurer une continuité d'encadrement mais surtout de service. Merci **Thierry** pour ton sérieux et ton implication.

Natacha ALEXANDRE, vous l'aurez compris, représente le seul personnel féminin présent au service technique.

Je rassure ici tout le personnel féminin de la commune (**D'HOSSNIA** qui embellit notre bureau tant elle frotte chaque semaine, à notre DGS préférée) que vous êtes bien représentées et que dans ce monde de brutes elle est sans nul doute notre marguerite au milieu des orties.

Natacha gère de main de maître toute la partie administrative du service technique :

- Arrêté de circulation en lien avec des travaux
- DT (Déclaration de travaux : obligation administrative pour tout maître d'ouvrage, collectivité territoriale ou particulier qui envisage des travaux sur le domaine public ou privé.)

- DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux : obligation administrative pour tout exécutant de travaux, entreprises, collectivité locale, particuliers qui vont entreprendre des travaux) sur le domaine public ou privé.

- Suivi et gestion des contrôles périodiques de nos installations : électriques, gaz, aire de jeux et équipements sportifs, hottes aspirantes, portes automatiques, climatisation, chauffage, éclairage public, ascenseur, désinsectisation, dératisation, alarme incendie, alarme intrusion, extincteur, frigo, potabilité de l'eau et parafoudre.

- Suivi et gestion des ATT (aménagement du temps de travail) des agents du service technique.

- Suivi des marchés à bon de commande.

- Rédaction, mise au propre des courriers émanant de P. DESCAMPS ou moi-même.

Malgré toutes ses compétences, Natacha me donne à moitié satisfaction car elle n'est présente qu'à mi-temps, l'autre mi-temps, elle est à l'hôtel de ville à disposition de la directrice administrative Mme Virginie SOUVAY.

Je suis certain qu'elle ne tardera pas à donner entière satisfaction à mon futur remplaçant tant la quantité de travail est présente.



Pour ton assiduité, ton sérieux et ta patience envers moi, **Merci Natacha.**

Philippe DESCAMPS est mon adjoint, mon bras droit au sein du service technique. Il a en charge :

- l'organisation et la gestion des agents du service, de l'établissement des plannings et de la gestion des imprévus journaliers.....
- la préparation et la passation des commandes de fournitures en lien avec nos divers métiers,
- de la gestion des congés du personnel,
- de la gestion et du suivi de la logistique en lien avec la multitude de manifestations organisées dans la commune de Bédoin. Cette gestion doit être rigoureuse car la réussite dépend, entre autres, bien souvent, de la préparation en amont puis de l'exécution et enfin du démontage de ces installations,
- de la logistique relative aux différentes élections en collaboration avec nos services administratifs,
- des illuminations de Noël,
- de la taille des platanes,
- de la gestion de prêt matériel, tables et chaises,
- de l'entretien du réseau pluvial et du réseau d'éclairage public, qui sont de la compétence de la commune,
- de l'entretien de la voirie communale,
- de l'entretien des bâtiments communaux,
- de la gestion de notre parc automobile et engins,
- de la préparation des estimations de dépenses pour la finalisation des budgets,
- du suivi auprès de certains services de la CoVe : ordures ménagères, Ressourcerie et service technique de la CoVe,
- Philippe, fait également partie du CHSCT, comité d'hygiène, de sécurité et conditions de travail.

Philippe est la personne idéale à son poste. Assidu, ponctuel, calme, force de proposition, à l'écoute du personnel et toujours prêt pour prêter main forte à tous ses collègues de travail.

Je peux dire que depuis février 2015, date de son arrivée dans le service, je dors beaucoup mieux la nuit, tant je sais pouvoir compter sur lui.

Merci, merci Philippe.

Le service technique c'est aussi :

- La préparation et le suivi des projets mis en avant par la municipalité en collaboration avec des maîtres d'œuvre, des architectes, des bureaux de contrôles techniques, des coordinateurs de sécurité et protection de la santé et divers bureaux d'étude.
- La préparation et la présentation à la municipalité des budgets qui découlent de ces gros travaux. La présentation des budgets divers et variés en lien avec des investissements nouveaux, exemple : réfection d'une voie, achat d'un engin, acquisition de matériel...
- Le suivi, sur site, des entreprises titulaires des marchés de travaux issus des appels d'offres. Pour information, j'ai passé la main depuis plusieurs années à Virginie SOUVAY pour le suivi des marchés publics et des appels d'offres. Cela a eu, sur ma personne, le même effet soporifique que pour Philippe DESCAMPS. Ma DGS ne me l'a jamais avoué mais je suis certain qu'il en est de même pour elle....
- Le suivi des différents concessionnaires de réseaux :
 - ENEDIS pour l'électricité.
 - GRDF pour le gaz.
 - Télécom Orange pour le téléphone.
 - Par délégation du Syndicat mixte des eaux région Rhône Ventoux, la société SUEZ.
- Le suivi des différents syndicats :
 - Le Syndicat mixte des eaux région Rhône-Ventoux.
 - Le syndicat d'énergie de Vaucluse SEV (compétence renforcement de réseau électrique)
 - Le syndicat mixte forestier.
 - Le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du mont Ventoux, devenu depuis peu le syndicat du parc régional du mont Ventoux.
 - Le syndicat des rivières EPAGE.
- Le suivi des travaux importants au sein du camping municipal, piscine et tennis en collaboration avec Aurore et Brice responsables du site.
- Le suivi auprès des différents cabinets de géomètres pour la réalisation des bornages en lien avec le domaine public ou privé de la commune. Je remercie tous ceux et celles à qui j'ai forcé, ou pas, la main pour

une cession gratuite au profit de la commune. Soyez certains que cela était pour une bonne cause.

- Le suivi des diverses demandes émanant de la population en lien avec le service technique.

- Le suivi et l'étroite collaboration avec les autres services de la commune.

Ces relations sont très enrichissantes tant les autres chefs de services sont impliqués dans leurs compétences respectives.

Merci Virginie, Sylvie, Frédéric et tous les autres agents qui font que cette collectivité est très enviée.

Et enfin, le plus délicat pour moi, il faut être à la disposition de la direction générale des services (DGS) quelle abréviation barbare !

Mais il faut dire que je dois avoir une attirance particulière pour la barbarie tant la personne est compétente, cultivée, humaine et je me permets même d'ajouter attachante.

Je lui souhaite beaucoup de réussite. Elle qui vient du nord, après Bédoin, elle poursuit sa route vers le sud en direction de Carpentras.

Merci Rafaële, je vous dois beaucoup.

Ayons une pensée pour Marcel DUTEL, Stéphane FERRER, Frédéric ROLLAND et Stéphane PASTOURET.

Au travers des trois prénoms qui suivent, je souhaite remercier tous ceux et celles qui s'investissent dans les mandatures : passées, présentes et à venir.

Merci pour votre confiance, Hélen, Luc et Alain.

Tout n'est pas rose au service technique, mais je dis que le rouge pâle nous va bien.

Merci aux élus délégués ; aux services techniques : **Georges GUITON, Gérard DAMIAN, Colette LECLERCQ, Hubert PROVANE, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER, Patrick ROSSETTI et Patrick EMOND.**

Au service des administrés et des municipalités pendant 27 ans.

Gilles JOUVAUD
Merci Bédoin.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Alain CONSTANT, M. Gilles BERNARD, Mme Pascale BEGNIS, M. Hervé GROS, Mme Dominique VISSECO, M. Patrick ROSSETTI, Mme Emmanuèle VALERIAN, Mme Geneviève HUCHET, Mme Eliane BARNICAUD, M. Patrick EMOND, Mme Dominique SOUMILLE, Mme Cécile PAULIN, M. David MALINGE, M. Romain DETHES, Mme Carole PERRIN, Mme Stéphanie CIPOLLA, M. Olivier MERCIER, Mme Yannick CHARRETEUR, Mme Anne CAPOZZO.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Christophe CHAUMARD, M. Jules DONZELOT, M. Michel PAPE

ABSENTS NON EXCUSÉS :
M. Patrick CAMPON.

PROCURATIONS : M. Christophe CHAUMARD, en faveur de M. Alain CONSTANT, M. Jules DONZELOT en faveur de Mme Eliane BARNICAUD. M. Michel PAPE en faveur de Mme Anne CAPOZZO.

SECRÉTAIRE : Mme Carole PERRIN.

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 juillet 2020 : Approuvé à l'unanimité

1 – BUDGET PRINCIPAL 2020, DÉCISION MODIFICATIVE : AUGMENTATION DES CRÉDITS PRÉVUS AU CHAPITRE 6574 (SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS)

Approuvé à l'unanimité.

2 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TENNIS CLUB DE BÉDOIN, AU COLLECTIF CITOYEN BÉDOIN VENTOUX ET À LA SOCIÉTÉ DE CHASSE :

- 2050 € au tennis Club (1450 € de fonctionnement + 600 € pour les concours de boules des hameaux)
- 300 € au Collectif Citoyen Bédoïn Ventoux (festival des grangeons)
- 200 € à la Société de Chasse.

Approuvé à l'unanimité.

3 – PARCOURS D'ORIENTATION DES FLORANS-CONVENTION D'ÉCHANGE DE SERVICES

Les 2 parcours seront accessibles aux écoles, aux associations et aux services municipaux. En contrepartie, la commune s'engage à les entretenir. Convention signée pour 3 ans. Approuvé à l'unanimité.

4 – SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA RÉGION RHÔNE-VENTOUX : RAPPORT SUR LA QUALITÉ ET LES PRIX DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Approuvé à l'unanimité.

5 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Liste Alain CONSTANT 18 voix
Liste Olivier MERCIER 4 voix

Sont élus membres titulaires :

- M. Patrick ROSSETTI
- M. Patrick EMOND
- M. Olivier MERCIER

Sont élus membre suppléants :

- M. Gilles BERNARD
- M. Patrick CAMPON
- M. Michel PAPE

Ce vote annule la délibération du 28 juillet 2020.

6 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Liste Alain CONSTANT : 18 voix

Liste Olivier MERCIER : 4 voix

Sont élus membres titulaires :

- M. Patrick ROSSETTI
- M. Patrick EMOND
- Mme Yannick CHARRETEUR

Sont élus membres suppléants :

- M. Gilles BERNARD
- M. Patrick CAMPON
- Mme Anne CAPOZZO

Ce vote annule la délibération du 28 juillet 2020.

7 – DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE VENTOUX-PROVENCE

Cette société a pour but le développement et la promotion du tourisme, de la culture et du territoire Ventoux-Provence. Il s'agit de désigner le représentant de la commune de Bédoïn.

Mme pascale BEGNIS est désignée par 18 voix contre 4 à Mme Yannick CHARRETEUR.

8 – DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ AUPRÈS DE LA MISSION LOCALE DU COMTAT VENAISIN

Cette mission a pour but l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il s'agit de désigner le représentant de Bédoïn.

M. Romain DETHES est désigné par 18 voix contre 4 à Mme Anne CAPOZZO.

9 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MONT VENTOUX

Le représentant de la commune de Bédoïn, ainsi que ceux les 9 communes du massif, disposera de 3 voix au comité syndical.

M. Alain CONSTANT est désigné comme titulaire avec 18 voix contre M. Michel Pape, 4 voix.

M. Gilles BERNARD est désigné comme délégué suppléant avec 17 voix contre Mme Yannick CHARRETEUR, 4 voix et Patrick ROSSETTI, 1 voix.

10 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE LA COVE

Le conseil municipal a procédé à la désignation de M. Alain CONSTANT en tant que titulaire et de M. Gilles BERNARD en tant que sup-

pléant (18 voix), contre 4 voix à Mme Yannick CHARRETEUR et M. Olivier MERCIER.

11 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS-EMPLOIS NON PERMANENTS

La commune a un besoin occasionnel au sein du service des finances, le temps de pourvoir le poste de responsable devenu vacant, elle a un besoin temporaire au sein du pôle enfance-jeunesse-éducation pour la restauration scolaire. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver pour le budget principal, à compter du 1^{er} octobre 2020 la création des postes suivants :

- un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe non titulaire, à raison de 32 h hebdomadaires pour une durée de 3 mois ;
- un poste d'adjoint technique non titulaire à temps complet pour une durée de 3 mois.

12 – PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, SUJÉTIONS, EXPERTISE ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'instaurer une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP
- de valider les critères et montants tels que définis
- de dire que l'IFSE régie sera versée en février de l'année N+1 pour tenir compte des réalisations de l'année N
- de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Détails des critères et montants à consulter en mairie ou sur le site internet.

13 – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT COMMUNAL AUPRÈS DE L'EHPAD ALBERT ARTILLAND

L'EHPAD sollicite la présence d'un agent communal pour effectuer des remplacements ponctuels et occasionnels en cuisine.

L'EHPAD s'engage à rembourser à la commune les frais afférents à cette mise à disposition.

M. Thomas DELVILLE s'étant porté volontaire pour effectuer du temps de travail supplémentaire durant les week-ends, jours fériés ou de repos sous réserve du respect de la réglementation du temps de travail dans la fonction publique, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser le principe d'une mise à disposition partielle de M. Delville auprès de l'EHPAD et d'approuver les termes de la convention.
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Information : compte-rendu des décisions du maire depuis le 08/07/2020, prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT.

Liste consultable en mairie ou sur le site internet.

LES TRAVAUX



Nettoyage du pied des tilleuls

1



Avant



Place des Frères Provane

Après

1 Entretien du quotidien

Sous l'impulsion de l'équipe municipale, les services techniques de la commune sont à l'œuvre, entre autres, pour améliorer notre quotidien.

Aussi, depuis cet automne, c'est une douzaine de chemins communaux qui ont été débroussaillés et quatre lieux de notre commune qui ont été entièrement nettoyés.

Durant ces dernières semaines, des aménagements liés au protocole sanitaire se sont renforcés dans l'ensemble des locaux communaux (installation d'écrans de protection en plexiglass, mise en place des fléchages et des marquages au sol etc.).

Afin d'améliorer la sécurité des administrés, les agents des ST ont implanté 4 panneaux de limitation de vitesse à 40 km/h chemin de la Garenne, 2 panneaux « Stop » chemin des Bérards, un miroir dans le hameau de Sainte-Colombe et un autre à l'intersection de la route du mont Ventoux et de la rue Clos de Chalon.

Les containers OM positionnés à proximité de Carrefour ont été déplacés face à l'ancien centre médical de la route de Flassan. Idem pour ceux de la place des Frères Provane, transférés route du cimetière.

L'agencement d'une réserve à la bibliothèque a été réalisé par le menuisier des ST. Il a également fabriqué les nichoirs pour chauves-souris qui seront prochainement installés dans les combles de l'église.

Enfin, et à l'approche de Noël, les agents des ST ont eu en charge la coupe des sapins, notamment pour le groupe scolaire, la

maison de retraite et la mairie. Les illuminations de la commune sont d'ores et déjà installées.

Un grand merci à toute l'équipe des services techniques.

Patrick ROSSETTI

Lieux	Type d'intervention
Chemin des Cheminades	Débroussaillage
Chemin de la Combe St Estève	Débroussaillage
Chemin des Condamines Sud	Débroussaillage
Chemin des Demoiselles Coiffées	Débroussaillage/élagage
Chemin des Fatignons	Débroussaillage
Chemin des Fébriers	Débroussaillage
Chemin des Fuveillères	Débroussaillage
Chemin des Gargory	Débroussaillage
Chemin du Miougranier	Débroussaillage
Chemin des Pousse-Chiens	Débroussaillage/élagage
Chemin des Roubins	Débroussaillage
Chemin de la Villa des Bruns	Débroussaillage/élagage
Hameau des Baux	Nettoyage du hameau
Lieu-dit Les Bruns	Nettoyage du lieu-dit
Parking P9, Chapelle de Béccaras	Nettoyage et enlèvement des déchets
Aire de pique-nique, route du mont-Ventoux	Nettoyage en intégralité
Route de Flassan	Nettoyage du pied des tilleuls et les abords du parking

2 Sécurité routière

Notre programme pour la mandature 2020-2026 comporte un volet important pour tous : la sécurisation routière et les aménagements afférents.

Dès le début du mandat, nos réflexions se sont portées sur les points sensibles que nous connaissons tous et qui impactent, depuis déjà trop de temps, la sécurité d'un grand nombre d'administrés. Nous avons la volonté et la détermination d'apporter des solutions plus efficaces répondant aux besoins majeurs. Deux dossiers importants sont en cours d'étude, la sécurisation de la route de Flassan et celle du hameau de Sainte-Colombe.

Sécurisation de la route de Flassan

La présentation de l'avant-projet de l'aménagement du trottoir le long de la route a eu lieu le 26 novembre. Nous pourrions vous présenter ce projet lors du prochain Passadou.



Sécurisation entrée du hameau de Sainte Colombe :

Après quelques visites techniques et des avis d'experts, il a été décidé la réalisation



de 2 « plateaux ralentisseurs » dans le hameau de Sainte-Colombe. Ces plateaux seront implantés, au croisement de la route qui vient du hameau des Vendrans et au croisement de la route arrivant du hameau des Constants.

L'aménagement sera très certainement réalisé sur deux exercices afin d'optimiser le portefeuille des subventions issues des amendes de police.

Patrick EMOND

3 La salle des sports et les finances

Depuis le démarrage du chantier et les divers aléas qui ont retardé sa livraison à de nombreuses reprises, la salle des sports est enfin terminée. Les 150 m² dédiés à la pratique sportive, pour un coût total de 1 033 000 €, vont en partie combler les demandes d'associations communales.

Pour mémoire le montant prévisionnel du projet s'élevait à 720 000 €. A ce jour, il atteint la somme de 1 033 000 €, soit pratiquement 44% de plus que son estimation. Pour un bâtiment neuf, de tels imprévus et écarts d'attribution de marché de cette importance sont totalement injustifiables pour des finances publiques.

Le taux de subvention accordé par la CoVe est de 20% du prix projeté HT (600 000 €) soit 120 000 euros. Un chiffrage plus précis, à 800 000 € HT, aurait eu pour conséquence une subvention de l'ordre de 160 000 €, soit 40 000 € de plus. A propos de cette opération, nous pouvons, sans crainte, déplorer une certaine légèreté dans le montage du dossier et de sa projection financière, ainsi qu'une posture jusqu'au-boutiste incompréhensible.

A maintes reprises il a été proposé, à la précédente majorité, de revoir ce projet bien trop minimaliste. La construction d'un gymnase

omnisport intégrant des vestiaires communs avec le club de football apparaissait plus appropriée. Une mutualisation de certains espaces avec la chaufferie, aurait autorisé un ensemble plus cohérent. Les vestiaires du club de football, datant des années 1970, restent donc vétustes et non isolés. Une réfection totale s'imposera très prochainement avec une estimation déjà anticipée à 450 000 €. En résumé, et avec les subventions cumulées possibles, le coût n'aurait été guère supérieur aux sommes que nous allons injecter sur les deux programmes.

Cette réalisation qui nous est livrée manque d'envergure et n'est pas à la hauteur des attentes de nos associations, de nos sportifs, et autres clubs en devenir. A l'avenir, nos projets feront l'objet d'une réflexion plus globale avec une réelle vision.

Gilles BERNARD,
Adjoint aux finances

4 Utilisation de la salle des sports

La salle, réceptionnée fin novembre, est exclusivement réservée à la pratique des sports sur tatami. À ce jour, 4 associations ont réservé des créneaux horaires : le judo, la GRS, le taekwondo et En Forme à Bédoin. La surface dédiée à la pratique sportive est d'environ 150 m².

Si le contexte le permet, la salle sera praticable début 2021. Les sportifs signeront une charte d'utilisation des lieux.

Si une association de Bédoin souhaite obtenir un créneau, il suffira d'en faire la demande, par écrit, à la mairie. Enfin, l'installation d'un défibrillateur sur l'emprise du parc des sports viendra renforcer la sécurité.

Dominique SOUMILLE et Patrick EMOND





5 *Parking Résidence Saint Marcellin ou parking des cerisiers, suite et non fin...*

Le 9 novembre 2016, la majorité municipale optait pour l'acquisition d'un parking auprès du promoteur Sud Invest qui avait en charge la construction de la résidence Saint-Marcellin et des voiries, en VEFA, comprendre : vente en futur état d'achèvement, ou pour faire plus simple, un achat sur papier et non réalisé.

Sur la parcelle n°1832 de 1694 m², il était prévu l'aménagement complet de 66 emplacements de parking, le coût étant fixé à 284 160 € TTC pour une **livraison prévue début janvier 2019**.

Sur l'acte notarié de la vente, le paiement est décliné sur le principe suivant : 35% payable comptant au départ soit 99 456 €, 55% payable à l'achèvement soit 156 288 €, **10% à la réception soit 28 416 €**.

Suite aux différents travaux et aux aménagements dans la zone, la commune a réglé 63 805 € de travaux supplémentaires non prévus dans le cadre de la VEFA.

Ce jour, suite à de nombreuses malfaçons de la part d'un prestataire de Sud Invest, notamment sur les réseaux d'eau potable et usées, la réception n'a pu être réalisée. Un expert nommé par le Tribunal de Grande Instance de Carpentras (13/12/2019) a confirmé les dommages sur les réalisations, n'autorisant pas la **déclaration d'achèvement des travaux**.

Actuellement, Sud Invest conteste auprès des tribunaux la véracité de l'expertise et réfute les non-conformités. L'affaire est en contentieux et risque encore de durer.

Coût total à ce jour pour un parking inutilisable :

- achat en VEFA : 284 160 €
- travaux supplémentaires : 63 805 €
- frais d'avocat liés aux contentieux : 9 788 €
- notaire : 4 044 €
- total : 361 797 €.

Du point de vue de la commune, **le paiement de la totalité de la vente fin 2019, alors que le solde 28 416€ était prévu à la réception de l'équipement, nous laisse peu de marge de pression ou de négociation auprès du promoteur Sud Invest qui a déjà perçu, à tort, l'intégralité de la vente.**

Ce dossier très intriqué entre le parking acheté en VEFA et la reprise de la voirie n'est pas prêt de connaître une issue équitable pour la commune malgré un investissement conséquent. Il est évident que des choix très discutables, pris précédemment, impactent ce dossier.

Le dépôt d'un recours pour dommages et intérêts est à l'étude. La somme de 361 000 € a été engagée et le parking qui devait être livré début 2019 va accuser un retard de 2 ans.

Gilles BERNARD,
Adjoint aux finances

6 *La romanité - Office de tourisme à Bédoin*

Une réunion tourisme a eu lieu courant octobre avec la vice présidente déléguée au tourisme de la CoVe, la SPL Ventoux-Provence et des élus de la commune de Bédoin.

Pour la CoVe et la SPL Ventoux-Provence :

- Mme Dominique PLANCHER, maire de Venasque, vice-présidente de la CoVe déléguée au tourisme et présidente de la SPL Ventoux Provence.
- Mme Lucile ANDRIEU, directrice de la SPL Ventoux-Provence (OTI)
- Mme Marie-Laure AROUNA, directrice du service tourisme de la CoVe

Pour la commune de Bédoin :

- M. Alain CONSTANT, maire, vice-président de la CoVe, délégué aux mobilités
- Mme Pascale BEGNIS, adjointe au maire déléguée au tourisme, au camping-piscine, et à l'action sociale
- Mme Rafaële GESLAIN, directrice générale des services

Mise à disposition des locaux municipaux au profit de l'OTI

La convention triennale pour l'office de tourisme actuel arrive à son terme le 31/12/2020.

Compte tenu des temps d'échanges nécessaires, des délais de négociation pour la rédaction d'une nouvelle convention, il a été convenu de reconduire la convention de mise à disposition des locaux actuels, en prévoyant la possibilité de résilier celle-ci, de manière souple, avant le terme, dès qu'un accord serait effectif.



La SPL Ventoux-Provence, par l'intermédiaire de sa directrice, évoque également la complexité d'une projection sur une organisation au sein du nouvel office de tourisme (fonctionnement, nombre de personnes, etc.) dans un temps réduit. Cette décision, propice à un travail de concertation dans la sérénité, a été validée par les deux parties.

A ce jour, la municipalité n'a pas décidé de l'affectation finale de l'ancienne caserne des pompiers.

L'opération « Romanité » comprend deux projets :

- la préservation et la mise en valeur de la Villa des Bruns,
- la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers en espace d'accueil touristique, culturel et patrimonial.

Si la municipalité est favorable à une destination touristique de l'ancienne caserne, **le transfert de l'OTI et la mise à disposition exclusive de ce bâtiment au profit de l'OTI est questionnée.**

M. Le Maire et son équipe municipale sont plutôt réservés sur le principe d'une boutique dédiée aux produits du terroir et à la vente de produits autres ce qui entrerait en concurrence avec les commerces du village.

Une étude prospective étant en cours, les élus préfèrent dans un premier temps, l'idée d'accueil de collectifs d'artisans locaux.

Si l'option envisagée se concrétise, nous serons en mesure de la mettre en œuvre

dès le printemps 2021 afin de constater les résultats obtenus. En fonction de cela, une décision définitive pourra être prise.

Nos préoccupations restent la finalité du bâtiment sachant qu'une équipe responsable ne doit pas obérer l'avenir d'un tel investissement par un transfert dans la précipitation.

Alain CONSTANT

7 Le PNR, le bâtiment du Moustier... et les finances

Le comité syndical, qui doit élire le futur président du Parc Naturel Régional du mont Ventoux ne s'est toujours pas réuni. En effet, certaines communes n'ont pas encore désigné leurs futurs délégués(es).

Pour ce qui est du bâtiment du Moustier et de son bail emphytéotique qui le lie à la structure PNR, nous n'avons, à ce jour, pas de nouvelles particulières, cela étant dû en partie au retard pris dans la constitution du comité syndical.

Le maire, Alain Constant, a rencontré à trois reprises le directeur du PNR pour évoquer la renégociation du loyer annuel du bâtiment. Suite aux courriers adressés à la région, c'est auprès du conseil départemental que le maire a confirmé la volonté de l'équipe municipale d'accueillir la future Maison du Parc. Une réestimation du loyer qui s'inscri-

rait dans une revalorisation du patrimoine et du territoire favoriserait, en n'en pas douter, le partenariat entre la future instance et la commune de Bédoin.

Pour mémoire, l'ensemble foncier représente environ 8000 m² de terrain et, en cumul, environ 900 m² de bâti. Courant mars, la redevance annuelle a été signée pour 8000 € par an soit 666 €/mois par l'ancienne majorité.

Des aménagements, parkings et accès, avaient été décidés à l'extérieur du bâtiment. La commune devant supporter un coût de 100 000 € et une demande préalable de travaux était même déjà affichée à l'entrée du site.

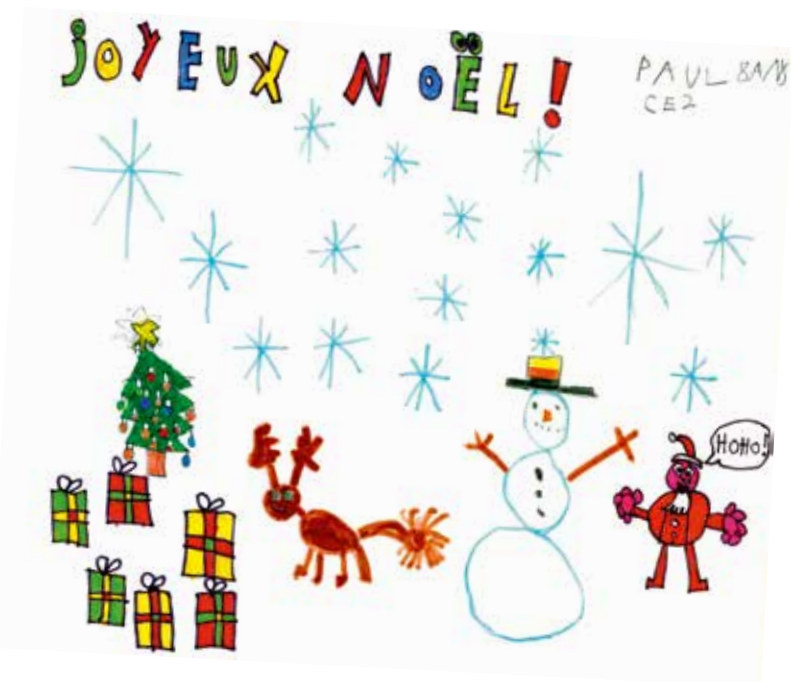
Dès juillet, nous avons stoppé ces travaux programmés qui n'étaient pas prévus dans le bail emphytéotique. Au regard de la négociation initiale, il n'était plus concevable de rajouter 100 000 € de dépenses supplémentaires pour un loyer aussi faible.

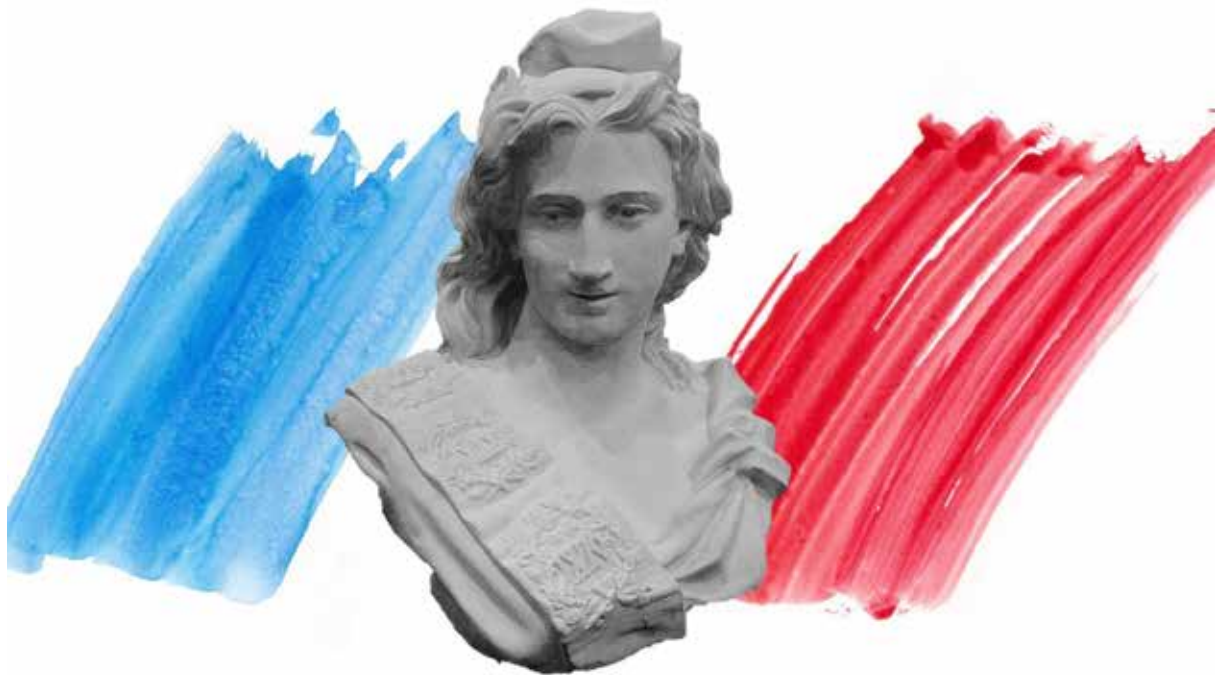
L'équipe est au travail. Une solution collégiale est actuellement à l'étude dans l'intérêt des administrés et de la collectivité afin d'abonder les recettes communales.

Nous ne doutons pas qu'avec des intérêts convergents une solution équitable soit trouvée pour notre territoire et son devenir.

Gilles BERNARD,
Adjoint aux finances

Dessins réalisés par les enfants du Centre de loisirs pendant le temps périscolaire





DOSSIER

La République, une et indivisible ?

Le 4 septembre dernier, à l'occasion d'une cérémonie de naturalisation, le président de la République a prononcé un discours célébrant les 150 ans de la proclamation de la République par Léon Gambetta. En effet, l'annonce de la reddition de l'Empereur Napoléon III à Sedan, le 2 septembre 1870 et la capitulation de l'armée déclenche l'action des républicains. Les députés de Paris, notamment Jules Favre, Jules Ferry et Léon Gambetta proclament la République et forment un gouvernement provisoire.

Ainsi, après le 1^{er} Empire (1804-1815), la restauration de la royauté (1815-1848), une II^e république (1848-1851) et le Second Empire (1851-1870), une nouvelle République voit le jour en 1870.

L'année 2020 marque donc le 150^e anniversaire de la III^e République. En effet, *les valeurs républicaines ont pénétré les mentalités en profondeur, massivement, au cours des deux ou trois dernières décennies du XIX^e siècle. (...) Elles ont constitué, et constituent toujours un socle inébranlable.*(1) C'est la période pendant laquelle la république s'est véritablement fortifiée et implantée durablement. Commémorer cet anniversaire est certes légitime mais ne doit pas faire oublier d'autres dates marquantes dans la construction de la France républicaine.

Car quatre autres républiques ont vu le jour entre 1792 et 1958 ; la multiplicité de ces naissances pourrait laisser supposer une absence de consensus concernant un modèle républicain qui serait forcément imparfait. Le respect de la devise républicaine, Liberté, Egalité, Fraternité, s'est manifesté, malgré de multiples avatars, dans l'attachement à la nation. Qui oserait aujourd'hui remettre en cause la forme républicaine de la Cité ?

Or, on parle actuellement de déchirement du tissu social, d'individualisme forcené, de montée des intolérances voire de tentations séparatistes. L'idéal républicain pourrait ainsi devenir, à moins d'une salutaire réaction, une vue de l'esprit.

La République, une notion complexe

Le mot « république » provient du latin *res publica* qui signifie « chose publique » et désigne l'intérêt général, puis le gouvernement et enfin l'Etat.

J-J. Rousseau définit la république comme « *tout Etat régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être ; car alors seulement l'intérêt public gouverne et la chose publique est quelque chose. Tout gouvernement légitime est républicain.* » (2) En 1651, Corneille fait dire à Prusias, roi de Bithynie : « *Ah ! ne me brouillez point avec la République* ». (Nicomède, II, 3).

D'autres concepts apparaissent également dans les écrits de divers auteurs. Ainsi celui de « *République chrétienne* » (3) ou encore « *République des Lettres* » (4). République prend alors le sens de communauté d'idées dirigée vers la recherche du bien commun dans un domaine spécifique. La chose publique, le bien commun, l'Etat de droit demeurent des expressions pour cerner la république mais cela ne définit pas une forme de gouvernement. Qu'est-ce que la république en tant que gouvernement ? Selon Bertrand Renouvin, fondateur de la Nouvelle Action Royaliste, la république se définit toujours « contre » : c'est ce qui s'oppose à la monarchie, à la religion, à l'aristocratie...

(1) Philippe Contamine, professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne, membre de l'Institut

(2) Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social, livre II ; chapitre 6*

(3) Blaise Pascal, *Pensées, livre XXIV, chapitre 15*

(4) Montesquieu, *Lettres Persanes, CXLII*

Cette antinomie a fait, par la suite, que, dans la langue française, le mot s'est confondu avec démocratie, par opposition à la monarchie ou à la dictature.

A tort, car certains régimes qui se qualifient de « république » sont tout sauf démocratiques. On en veut pour preuve, de nos jours, la République populaire de Chine (RPC), la République islamique d'Iran, la République biélorusse etc. qui ne sont en fait que des régimes totalitaires dans lesquels les principes fondamentaux de la démocratie sont bafoués : limitation ou interdiction de la liberté d'expression, arrestations arbitraires, assassinats politiques etc.

Au contraire, les monarchies britannique, espagnole, belge etc. sont de véritables régimes politiques démocratiques respectant les libertés et garantissant les droits des citoyens.

La République dans l'Histoire : une naissance plus révolutionnaire que démocratique

• Lorsque les Français rédigent leurs cahiers de doléances en 1789, aucune mention de constitution ou de république n'y figure. Au contraire, la plupart d'entre eux, tout en dénonçant certains abus du régime monarchique, expriment une véritable confiance et un attachement sincère à leur « bon roi ». Et pourtant quatre



Le Grand Sceau de la République

ans plus tard, en septembre 1792, la 1^{ère} République est proclamée. Elle est issue d'une révolution sanglante, elle-même résultat d'une triple crise : économique, financière et sociale. Les premiers acquis de la Révolution : liberté, égalité des droits, souveraineté du peuple dans le cadre d'une monarchie désormais constitutionnelle sont très vite éclipsés par la Terreur. La constitution de la république (Constitution de 1793 ou de l'An I selon le calendrier révolutionnaire) ne sera jamais appliquée : l'Assemblée nationale (la Convention) délègue le pouvoir exécutif à un Comité de Salut Public qui pratique une politique dictatoriale à l'inverse de l'idéal de 1789. L'expérience finit dans les déchirements et les luttes de factions. La guillotine fonctionne à plein régime et les exécutions succèdent aux exécutions. Le village de Bédoin en a fait la sanglante expérience au printemps de 1794...

• Après la parenthèse de l'Empire (1804-1815) et à l'issue de sa chute (défaite de Waterloo, 18/06/1815), le Congrès de Vienne s'attache à restaurer en Europe les autorités « légitimes » en réaction contre les principes de la Révolution. C'est ainsi que Louis

XVIII (frère de Louis XVI), accède au trône de France. Le régime monarchique de la Restauration dure ainsi 15 ans (Louis XVIII, 1815-1824 ; Charles X, 1824-1830). La révolte populaire de juillet 1830 porte au pouvoir Louis-Philippe avec qui la France fait une nouvelle expérience de monarchie constitutionnelle (appelée Monarchie de juillet) qui sera balayée par une violente crise économique et sociale.

• En février 1848, encore une fois, de graves difficultés économiques précipitent une explosion destinée à avoir de graves répercussions dans toute l'Europe. En quelques jours la Monarchie de juillet s'effondre, la II^e République est proclamée. Elle se caractérise par sa brièveté (4 ans, 9 mois), son incapacité politique et ses improvisations dangereuses. Harcelé par les conservateurs, le gouvernement supprime les ateliers nationaux destinés aux chômeurs. La répression de l'émeute qui a suivi provoque l'élection triomphale de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République (décembre 1848).

• Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et la proclamation du Second empire, la défaite des armées françaises à Sedan entraîne la proclamation de la III^e République (4 septembre 1870). L'élection d'une assemblée réactionnaire (450 monarchistes, 200 républicains) ajoutée aux souffrances du peuple de Paris subies pendant le siège de la ville provoque la formation de la Commune de Paris dont le Conseil adopte des mesures qui ne sont pas sans rappeler les souvenirs de 1793. Le programme adopté, de tendance résolument révolutionnaire et d'inspiration proudhonnienne, inspire au gouvernement légal la crainte de voir ressurgir la Terreur de 1793. Considérant que la Commune n'a aucune légitimité, le gouvernement, replié à Versailles, mène une répression avec une violence inouïe (30 000 morts, 44 000 prisonniers). La Commune liquidée, le vote des lois constitutionnelles de 1875 sortent définitivement la République du provisoire et la confortent.

• La IV^e République est fondée en octobre 1946 après la libération de la France de l'occupation allemande. Par exception, elle n'est pas issue directement de troubles sociaux ou économiques mais doit faire face à la reconstruction de la France après la guerre. Elle reste globalement fidèle à l'esprit de la république parlementaire mise en place en 1875 mais connaît de graves problèmes d'instabilité parlementaire (le général de Gaulle l'a d'ailleurs qualifiée de « régime des partis »).

• Enfin, la V^e République est directement issue de la crise politique de mai 1958 déclenchée par le putsch d'Alger mené par une fraction de l'armée en Algérie, alors organisée en département français. Contrairement aux autres républiques dont les constitutions avaient été préparées par des assemblées constituantes, la constitution de 1958 est rédigée sous l'autorité du gouvernement par une équipe dédiée. La chute de la IV^e République, nonobstant ses problèmes d'instabilité, est essentiellement due à son incapacité à résoudre le problème de la décolonisation.

Les idéaux et les valeurs républicaines

La notion de république est, nous l'avons vu, complexe car elle se structure autour de notions diverses, de valeurs et de principes fondamentaux multiples. L'analyse de cet « esprit républicain » dépassant largement le cadre de cet article, nous nous contenterons d'évoquer l'essentiel au travers de quelques opinions d'historiens, de philosophes et d'hommes politiques.

Ainsi, pour Maurice Agulhon, historien, professeur au Collège de France, les valeurs de la république ont varié dans l'Histoire. Pendant le XIX^e siècle, *elles ont été la souveraineté du peuple (...), le primat des assemblées élues et la méfiance à l'égard de tout pouvoir personnel (...), le progrès social, la laïcité de l'Etat, assortie d'une méfiance vigilante à l'égard des religions. Aujourd'hui, ce qui fait l'objet d'un consensus c'est la notion d'un Etat de droit, libéral et démocratique.*

Plus classiquement, Jean Poperen, ancien ministre socialiste, estime que la république, *ce sont les trois principes proclamés par la Révolution et concrétisés seulement un siècle plus tard. Les lois des années 1880 furent les lois de liberté. Puis la république instaura plus d'égalité (...), la montée des « nouvelles couches » annoncées par Gambetta et formées par l'Ecole. La fraternité fut sans doute la plus maltraitée (...) par les oppositions sociales.*

On ne saurait confondre l'avènement de la république avec l'abolition de la monarchie estime, quant à lui, Philippe Seguin, ancien ministre de la V^e République. Il ajoute que *la république est bien plus un système de valeurs qu'un régime institutionnel : un système qui définit le point d'équilibre entre les droits et les devoirs et qui assure à chacun que sa place dans l'Etat ne dépend ni de sa naissance ni de sa fortune mais seulement de sa vertu et de son mérite.* Il reprend ainsi presque textuellement les termes de l'article 6 de la Déclaration de Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 : *... tous les citoyens (...) sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents.*



Décret de la Convention instaurant la République

Pour Serge Berstein, historien français, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques, la culture républicaine est structurée autour de cinq principes fondamentaux : le primat de l'individu sur la société qui implique une méfiance à l'égard du pouvoir ; la prépondérance du Parlement ; la laïcité ; la promotion individuelle des plus méritants (le fameux « ascenseur social ») ; le pacifisme.

Eugen Weber, historien américain, se montre, quant à lui, très sévère envers la république en estimant que *conçue dans le conflit, associée à des crises économiques, à la guerre, à la répression, la république n'a guère été la chose commune, encore moins la grande amitié dont parle Michelet. Imposée par de vrais croyants, acceptée avec mauvaise grâce, elle sera menacée, méfiante et longtemps exclusive.*

Au terme de ce simple aperçu, qui ne se veut nullement exhaustif, que reste-t-il aujourd'hui des idéaux et des valeurs révolutionnaires qui ont présidé à l'installation du régime républicain ?

Personne ne conteste plus ni la forme du régime, ni la référence à la démocratie. Chacun admet qu'il n'y a d'autre source de légitimité que le suffrage universel. Cependant, même si ces valeurs républicaines font la singularité française, force est de constater que la France d'aujourd'hui doute d'elle-même. On parle aujourd'hui d'affaiblissement de l'Etat, paralysé par l'intégration européenne, une décentralisation mal pensée, une désaffection des citoyens pour la chose publique, l'exercice trop monarchique du pouvoir (le Président « jupitérien »).

On assiste depuis quelques années, voire quelques décennies, à la résurgence de grandes inégalités humaines et géographiques, à des interrogations sur la perte possible de l'identité, à la montée en puissance d'un communautarisme et même parfois de tendances au séparatisme avec pour corollaire la désagrégation du tissu social. Evolution néfaste que le président de la république a fustigée le 4 septembre dernier en ces termes : *La République, parce qu'elle est indivisible n'admet aucune aventure séparatiste.*

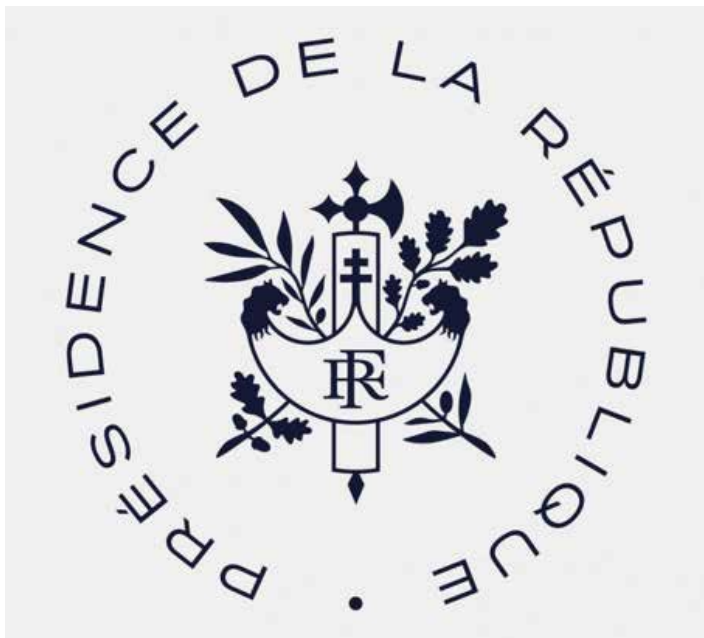
Le désenchantement politique de ce début de siècle a sans doute obscurci l'image vertueuse de la République qui se voulait la gardienne des « droits de l'homme ».

On parle maintenant de société civile, d'un ensemble de lobbies et de communautés et pas du peuple. La république, c'est un concept national mais quand les multinationales structurent l'économie et que l'économie structure le champ collectif, ne devient-il pas difficile de faire vivre la république ?

André VISSECO

Sources :

- Platon, *La République*, Presses Universitaires de France
- Philippe Vigier, *La Seconde république*, Presses Universitaires de France, 1967
- Albert Soboul, *La Révolution*, Presses Universitaires de France, 1975
- Paul-Marie de la Gorse et Bruno Moschetto, *La cinquième république*, Presses Universitaires de France, 1979
- François Furet, *La Révolution*, Hachette, 1988
- Régis Debray, *La république expliquée à ma fille*, Le Seuil, 1998
- Maurice Agulhon, *La République de 1880 à nos jours*, Hachette, 1990
- Serge Berstein, *Le modèle républicain*, Presses Universitaires de France, 1992
- René Rémond, *La République souveraine. La vie politique en France, 1879-1939*, Fayard, 2002



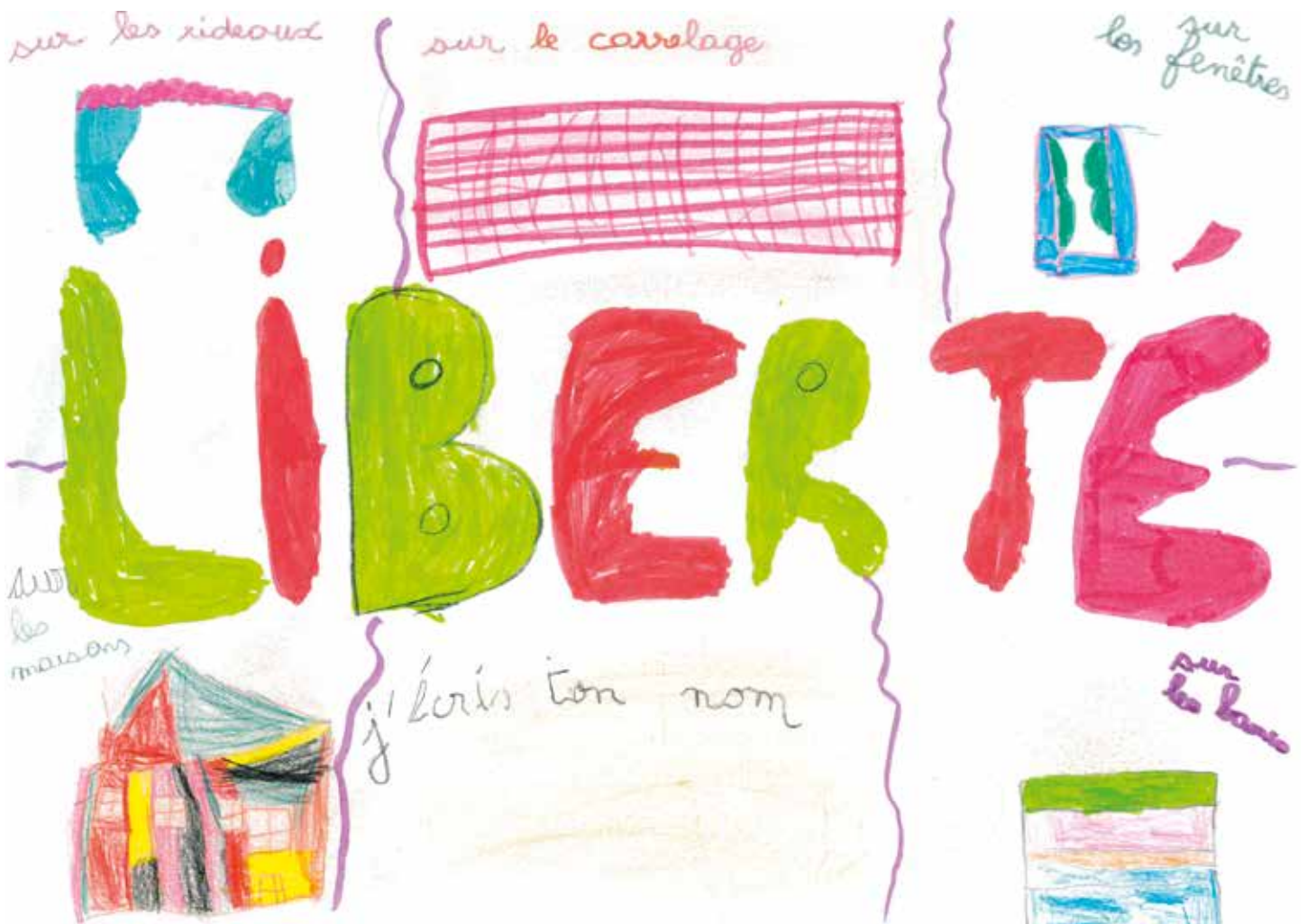
Le faisceau de licteur

La partie centrale représente des faisceaux de gerbes liés autour d'une hache par des lanières. Les faisceaux sont protégés par un bouclier orné des initiales RF. Des branches de chêne (symbole de la justice) et d'olivier (symbole de la paix) entourent le motif.

Le faisceau de licteur est un emblème utilisé pour symboliser la République française. Il est repris de la symbolique de la Rome antique où les faisceaux étaient portés par les licteurs, officiers qui marchaient devant les Magistrats.

Les révolutionnaires de 1792 ont réinterprété ce symbole : le faisceau représente alors l'union et la force des citoyens réunis pour défendre la liberté.

Repris et stylisé, le faisceau est aujourd'hui, avec le drapeau, la Marianne, l'hymne national, le sceau et le coq, un des symboles de la République.



VIE A BÉDOIN



1 Informations de la commission Covid-19

Le conseil municipal et la commission Covid souhaitent vous informer régulièrement sur l'évolution de la situation sanitaire à Bédoin. Lors de la première vague de l'épidémie, nous avons été plutôt épargnés : très peu de cas dans le village, peu d'hospitalisations.

Malheureusement, la situation a changé : à partir d'octobre, une augmentation du nombre de personnes positives a entraîné un renforcement des mesures avec couvre-feu à partir du 24/10 et reconfinement à partir du 04/11 afin de réduire la propagation du virus. La commission Covid s'est réunie le 05/11/2020 pour faire le point sur la situation au sein de notre village. Nous avons validé les actions déjà menées sur les populations les plus vulnérables avec la mise à jour régulière de la liste, appels téléphoniques répétés, mise à jour également de la réserve civique et de la liste des bénévoles.

Par ailleurs, notre EHPAD est épargné, le personnel est testé régulièrement, les personnels de l'ADMR continuent leurs actions avec dévouement auprès des personnes fragiles. Le fonctionnement donne des signes très encourageants grâce à tous les moyens mis en œuvre : fiches Covid, relations avec la mairie, commerces alimentaires et pharmacie participent à la livraison à domicile avec l'appui de bénévoles et de France services. Tout cela permet d'éviter l'isolement et de maintenir un contact social indispensable. Une permanence téléphonique, assurée par les élus, fonctionne depuis le 07/11/2020 de 17h30 à 08h00 ainsi que le week-end du

samedi 12h au lundi matin 08h afin de répondre à une situation délicate si besoin. Le numéro d'appel reste celui qui se trouve sur les fiches Covid, à savoir le standard de la commune : 04 90 65 60 08.

Outre les tests PCR réalisés en laboratoire, nous disposons maintenant de tests antigéniques destinés à une certaine population (voir éligibilité).

La commission Covid, créée par le maire en août dernier, a mis en place un dispositif pour tester la population. Les tests ont été pratiqués au centre culturel en binôme (pharmacien et infirmiers) les lundis de 16h00 à 18h30 ; les jeudis de 14h00 à 16h30 avec des résultats en 15 minutes. Une deuxième campagne de tests sera programmée le 21, 22 et 23 décembre de 14h00 à 17h00 au centre culturel. Il est bien sûr primordial de respecter les gestes barrière et toutes les mesures afférentes (masque, gel hydroalcoolique, distanciation sociale).

Nous comptons sur nous tous pour que cette situation ne perdure pas et que nous puissions passer les fêtes de Noël en famille. De sorte que l'année 2021 soit une année d'espoir, de convivialité et, bien sûr, de reprise économique.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pascale BEGNIS

2 France Services

La MSAP (Maison de service au public), devient « France-Services » depuis septembre 2020. Nos agents Pilar LOPEZ et Carole MELOTTO ont beaucoup travaillé pour traiter des dossiers divers et complexes, améliorer le

suivi des personnes avec beaucoup d'engagement et de professionnalisme. Leur investissement, qui doit être souligné, a permis d'obtenir cette labellisation qui constitue une belle récompense pour tous leurs efforts. Cela permet d'intégrer de nouveaux partenaires :

- la CAF (Caisse d'allocations familiales)
- Accès au droit (droit à la justice)
- ANTS (lien avec la préfecture : cartes grises, permis de conduire)
- DGFIP (finances publiques, impôts)
- La Poste

Nos deux agents mettent les administrés en relation avec les différents services, les accompagnent pour les demandes administratives, les initient à l'utilisation des services et outils numériques. Elles sont disponibles tous les jours aux horaires d'ouverture de la mairie.

Comme nous nous étions engagés, la grande nouveauté de France-services est le déplacement de nos agents au domicile des particuliers qui ne peuvent venir en mairie à partir de novembre. Il est nécessaire pour cela de prendre rendez-vous au numéro suivant : 04 90 41 72 78. Carole et Pilar vont organiser, avec l'aide d'un professeur, des cours d'initiation au numérique pour que ceux qui ne sont pas familiarisés avec cet outil deviennent progressivement autonomes dans les démarches à effectuer en ligne.

Ce nouveau service de la mairie connaît un véritable succès si l'on en juge par l'augmentation de la fréquentation durant ces derniers mois. Un grand merci à nos agents pour leur travail, leur patience et leur sourire.

Stéphanie CIPOLLA et Pascale BEGNIS



3



4

BÉDOIN

**VISITE DE LA CRECHE
DE L'ÉGLISE
DE SAINTE COLOMBE**

**Les dimanches 6, 13, 20 et 27
décembre
De 16h à 18h**

**Ou sur rendez vous :
06.16.02.57.92**




IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique.
Crédit photo : R. Bonneventure

4

3 Acheter responsable

La commune a fait le choix d'acheter les produits alimentaires (sauf fruits et légumes) pour la restauration des écoles par l'intermédiaire d'une centrale d'achat et ce, bien sûr, toujours dans le cadre du code des marchés.

Ce choix aura bien des avantages et sera pris au 1^{er} mars 2021. Une optimisation des processus d'achat avec une application intégrant toutes les étapes de la commande publique, une économie substantielle pouvant atteindre 30% par rapport au marché actuel et un éventail plus conséquent des produits seront les atouts de ce nouveau modèle. Un tableau de bord nous aidera à piloter ces approvisionnements notamment en suivant les engagements que nous aurons sur la consommation des produits BIO (voir loi EGALIM).

Pour compléter cette dynamique vertueuse et pour favoriser les circuits courts, il sera fait appel à nos producteurs locaux pour les fruits et légumes, avec un formalisme administratif très réduit. Un sondage a été réalisé auprès d'eux en novembre, les retours sont très intéressants car les démarches très simples séduisent nos « paysans fournisseurs ». Chacun des producteurs du territoire pourra adhérer à cette démarche.

La commune mettra en place un calendrier pluriannuel pour organiser la participation des producteurs intéressés. Nous ferons le maximum pour qu'une alimentation de proximité et de qualité se mette en place pour nos jeunes écoliers.

Toutes ces évolutions n'auraient jamais pu se faire sans la forte implication des personnels et leur adhésion au changement de méthode.
UN GRAND MERCI A EUX

David MALINGE

4 Fête des Hameaux en Lumières

Pour la première édition de la Fête des Hameaux en Lumières, rendez-vous le samedi 19 décembre de 16h30 à 21h00 (couvre-feu) à Bédoin, dans les hameaux de Sainte-Colombe, des Baux et leurs alentours.

A la nuit tombée, venez découvrir ou redécouvrir ces hameaux situés au pied du mont Ventoux qui seront, illuminés, décorés et mis en lumière par leurs habitants eux-mêmes.

Une balade magique vous y attend à travers les ruelles où vous pourrez admirer les deux ravissantes églises et leurs crèches provençales.

Le restaurant « La Cigale » (hameau des Baux) proposera des plats à emporter (04 90 65 60 36). Sera également présent le fournil de Sainte-Colombe où vous retrouverez des produits gourmands, de quoi régaler vos papilles.

Restez informés via les réseaux sociaux, auprès de l'office de tourisme ou par mail : saintecolombe84@gmail.com

Anne DURANT

Pour l'association « Les Amis de Sainte-Colombe ».



5 Nouveaux résidents

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux résidents qui se tenait habituellement au mois de novembre, aura lieu au printemps 2021. A cette occasion, le maire de Bédoin ainsi que les conseillers et les agents municipaux rencontreront les familles nouvellement installées dans notre village.

De nombreuses informations pratiques seront délivrées, des interventions proposées par les associations locales et des visites organisées pour découvrir notre village. Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie d'accueil. Merci aux nouveaux résidents installés dans notre commune en 2020 de se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie. La date exacte de cette cérémonie sera déterminée en fonction des directives sanitaires applicables au printemps 2021.

R.D.

6 Distribution des colis de Noël à nos aînés

Malgré un contexte sanitaire compliqué et avec les précautions d'usage, les bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les élus ont remis à domicile les colis de Noël aux 80 ans et plus de notre commune.



Il est donc possible qu'une famille de ce nom ait fondé le hameau au Moyen-Age. Aurions-nous des ancêtres anglo-saxons ? Ce n'est évidemment qu'une hypothèse et aucunement une certitude. »

8 Vendangeurs en herbe

Cet automne, la classe de CP/CE1 a fait les vendanges par un bel après-midi ensoleillé sur une parcelle des parents de Julie. Munis de sécateurs, les enfants remplissaient les seaux et la bonne humeur était au rendez-vous.

La semaine suivante, nous sommes allés visiter la cave de Bédoin sous la houlette de la maman de Gabin et nous avons vu ce que devenait le raisin cueilli, la vis sans fin, les cuves... Et surtout, nous avons pressé du « Gros Vert » dans un vieux pressoir en bois avec Gérard et nous avons dégusté un jus délicieux.

La classe a participé à un autre projet avec la bibliothèque et a fabriqué un livre « Artie et Mo, l'anniversaire de la pieuvre » avec l'aide et l'intervention de 2 auteures de littérature jeunesse.

Virginie VULIC,
maîtresse des CP/CE1 de l'école de Bédoin

Cette année, les moments de convivialité chez l'habitant et d'échange autour d'une tasse de café n'ont pu avoir lieu en raison de la crise liée à l'épidémie de coronavirus. Pour autant, cela n'a pas empêché les uns et les autres de se souhaiter une santé vite retrouvée et d'émettre le souhait de jours meilleurs pour Bédoin, ses habitants et l'ensemble de notre territoire national.

Carole PERRIN

7 Rectificatif

Suite à l'article paru dans le Passadou n° 96, rubrique « Jas des Landérots », M. André GAUTIER nous prie d'insérer :

« Après lecture de l'article sur les jas du Ventoux, rubrique Jas des Landérots, paru dans le n° 96 du Passadou, je me permets de vous informer que le père de Jules GAUTIER ne se prénomme pas Vincent mais Joseph, Sébastien (1830-1905).

Par ailleurs, il est plus que douteux que « GARGORY » soit un diminutif de Grégory, qui n'était que le surnom de Jean-Louis BERNARD, d'après un acte notarié.

Le patronyme « GARGORY » existait en France aux XV^e et XVI^e siècles. On trouvait aussi à la même époque, et en bien plus grand nombre, ce nom de famille en Angleterre d'où les GARGORY ont essaimé dans ses colonies aux Etats-Unis, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande au XIX^e siècle.

9 Classe CE1/CE2 de Sophie GAUDIN

Suite à la visite des monuments dans le village, les enfants ont retenu des mots qui ont permis d'écrire un poème à la manière de Jacques Charpentreau.

Bedoin

Dans notre village, il y a
Des remparts, des portails, des impasses
Une colline, des maisons, des places
Et puis mon cœur, mon cœur qui bat
Tout bas.

Dans notre quartier, il y a
La Pyramide, une avenue
Une place, des fontaines, des rues
Et puis mon cœur, mon cœur qui bat
Tout bas.

Dans notre rue, il y a
Des autos, des enfants qui rigolent
L'hôtel de ville, notre école
Et puis mon cœur, mon cœur qui bat
Tout bas.

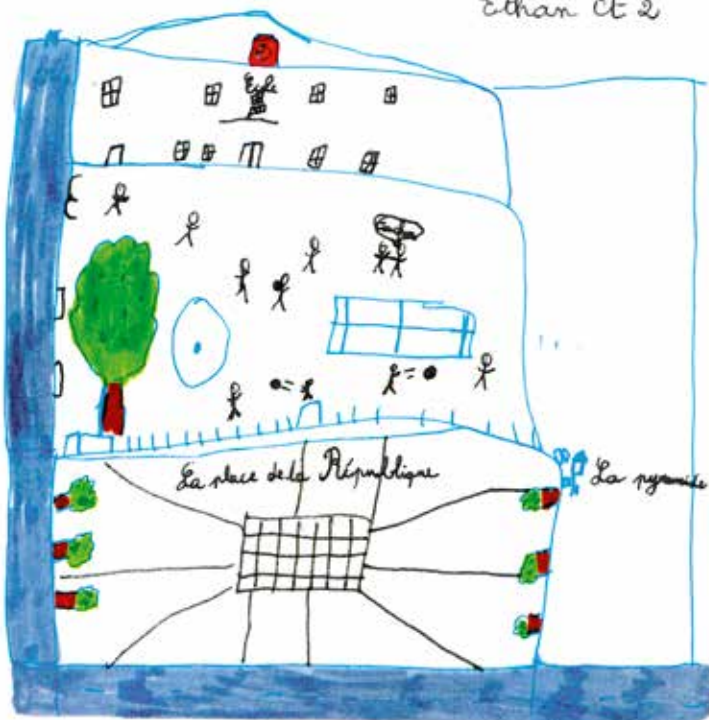
Dans cette école, il y a
Des oiseaux chantant tout le jour
Dans les platanes de la cour

à la manière de Jacques Charpentreau, CE1/CE2

Mon cœur, Mon cœur mon cœur qui bat
Est là.



Ethan CE 2





10

10 Une bibliothèque à vos côtés pour un hiver plus doux !

Conditions sanitaires obligent, votre bibliothèque a adapté son fonctionnement pour continuer, au mieux, à vous divertir, vous informer, vous documenter. Depuis le 10 novembre, voici le dispositif qui a été mis en place :

- Emprunt des documents et retrait des réservations (sur RDV de préférence) : en venant directement sur place. Le parking est assuré à proximité.

Les réservations se font par téléphone au 04 90 65 69 72 ou par courriel : bibliotheque@bedoin.fr, ou via le catalogue en ligne : <https://bibliotheques.lacove.fr/>.

Les bibliothèques en réseau de la CoVe mettent ce système en place simultanément. Vous pouvez donc continuer à réserver sur l'ensemble du réseau.

- Retour des documents aux heures indiquées.

- Les personnes vulnérables (personnes à risques, + de 70 ans), peuvent faire une demande de desserte à domicile par téléphone.

L'accès au comptoir de retrait et de retour de livres se fait uniquement par la porte du 1^{er} étage du centre culturel, rue des Treilles :

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h

Samedi : 10h-12h

L'attestation de déplacement dérogatoire est nécessaire, en ayant coché la case « déplacement pour effectuer des achats de fournitures... ». Si le contexte venait à évoluer favorablement, nous serions bien évidemment très heureuses de vous accueillir à nouveau dans les locaux, aux horaires habituels !

En ce moment, nous vous invitons particulièrement à découvrir l'ensemble de l'offre de ressources numériques proposées

(presse, films, livres et BD numériques, documentaires, musique...) en cliquant directement sur l'onglet numérique sur le portail <https://bibliotheques.lacove.fr>

Espérant une évolution sanitaire propice, nous avons également concocté un programme d'animations vitaminé pour les premiers mois de l'année ! Si vous aimez la culture sous toutes ses formes et la convivialité, prenez-note des prochains rendez-vous :

- **Club de lecture** pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres ou simplement trouver des idées de lecture ! Réunion dans une ambiance très conviviale, tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, hall d'exposition, soit le 13 janvier, le 10 février, le 10 mars. Entrée libre, sur une plage horaire de 17h30 à 20h, permettant à chacun de participer selon ses disponibilités.

- **Les ateliers numériques** sur tablettes pour séniors se poursuivent avec deux rendez-vous :

- Si vous n'êtes pas encore familier de l'univers des tablettes, la séance d'initiation du mardi 19 janvier, de 10h à 12h, est faite pour vous !

- **Un atelier « mémoire »** est programmé le mardi 9 février, de 10 h à 12 h. Venez découvrir comment entretenir ses facultés cognitives grâce à des applications ludiques, dans une ambiance décomplexée !

Ces ateliers sont gratuits mais les places étant limitées, il est nécessaire de s'inscrire auprès des bibliothécaires. Les tablettes sont mises à disposition par la bibliothèque.

- **Les Pauses YouTube** : et si on faisait une pause pour prendre le temps de découvrir Youtube ? Les trésors de Youtube à travers des chaînes et des thèmes présentés par Pierre-Yves Bressy. Rejoignez-nous les samedis 23 janvier ; 13 février et 13 mars 2021, à 10h30 hall d'exposition du centre culturel.

- Samedi 30 janvier à 20h30, la Cie « Des Bouches Aux Oreilles » propose une **lecture théâtralisée de « Los Niños »**, en présence de l'auteur, Sabine Tamisier. OÙ une adolescente, qui se croit délaissée par ses parents, va aller de découvertes en découvertes... Auditorium- Entrée libre, participation au chapeau. (Reprogrammation).

- **Rencontre d'auteur : Loro Mazono.** Samedi 27 février à 17h auditorium du Centre culturel. Entrée libre. Originaire du Burkina Faso, Loro Mazono témoigne des difficultés que traversent les migrants dans son dernier livre « Un migrant dans la cave de Dieu ». Engagé dans la défense des droits dans son pays d'origine, il parle aussi des conditions de vie des hommes de son continent et des dérives de l'humanitaire. A découvrir !

- **Spectacle pour jeune public : « L'arbre »** par la Cie Rouges les Anges, dans le cadre des animations de réseau BiblioCove. Trois histoires puisées dans la littérature jeunesse actuelle rassemblées pour un spectacle. Pour dire, raconter, observer, réfléchir et réagir. Pour parler des petits riens de notre quotidien qui peuvent faire beaucoup et pour tenter de se réconcilier et de se reconnecter à notre Mère nature. Mercredi 3 mars à 15 h, auditorium du Centre culturel. A partir de 3 ans. Entrée libre.

- **Le stage de formation à l'art du conte** qui aurait dû avoir lieu en avril 2020 sera reprogrammé dès que possible. Renseignez-vous à la bibliothèque.

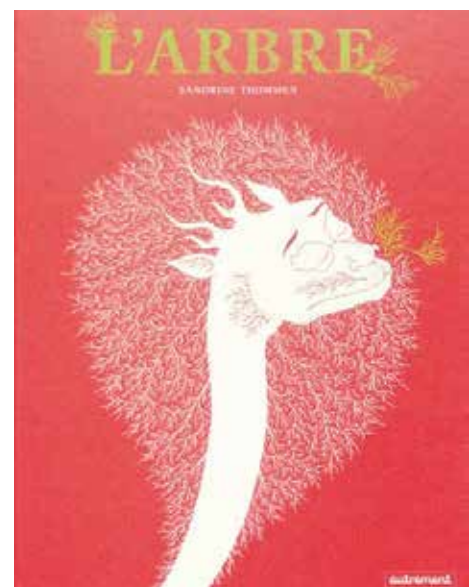
Ce programme vous est communiqué sous réserve de modifications de dernière minute en fonction de l'actualité réglementaire et sanitaire. Dans tous les cas, renseignez-vous avant de vous déplacer. Il est indispensable de réserver votre place à l'avance.

Vous pouvez retrouver l'agenda à jour de ces animations sur :

www.bedoin-mont-ventoux.fr

Pour nous joindre : Tél : 04.90.65.69.72.

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr





11 *Départ de Mme Rafaële GESLAIN, directrice générale des services*

Dans la vie d'une collectivité, le départ d'un cadre territorial marque toujours un moment particulier pour le personnel communal ainsi que pour les élus. Recrutée en octobre 2014 à la tête des services de la mairie, Rafaële GESLAIN a fait valoir son droit de mutation. Durant six années, c'est avec rigueur et professionnalisme qu'elle a servi notre commune et ses administrés.

A l'heure de quitter la collectivité, Rafaële a tenu à rappeler que le challenge qui s'offre désormais à elle relève d'une orientation de carrière sans lien avec l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale.

Qu'il me soit permis, à nouveau, de saluer tout le travail accompli et son attachement porté au service public. Avec l'ensemble du conseil municipal, je lui adresse tous mes vœux de pleine et entière réussite dans ses prochaines fonctions.

Alain CONSTANT,
maire de Bédoin, vice président de la CoVe

12 *Il revient ! Le Tour passera par Bédoin et le mont Ventoux pour la 11^{ème} étape, mercredi 7 juillet 2021*

Cinq ans après un passage « éclair », le Tour revient sur les pentes du Géant de Provence avec une double ascension, dont celle

« inédite par Sault » et celle mondialement connue par Bédoin pour une arrivée à Malaucène. Christian Prudhomme, patron du Tour s'est ainsi exprimé le 1^{er} novembre dernier : « L'idée est de montrer le Ventoux sous toutes ses faces ».

Avec ses 21 étapes et cette version 2021, le Tour inscrit définitivement le mont-Ventoux au registre des Légendes. Jacques Godet, ancien directeur du Tour de France, s'exprimait en ces termes sur le Ventoux : « Cette montagne est là pour interdire le répit, pour maintenir le climat d'angoisse et d'incertitude. Et pour établir les vraies hiérarchies en sondant au moment les plus opportuns les âmes et les esprits, comme les mollets et les reins ».

Pour les sportifs qui s'y attaquent, le Ventoux est un défi, il a pour lui la souveraineté du mont. Ce n'est donc pas un hasard si notre Géant de Provence a déjà été escaladé à 16 reprises par les coureurs du Tour, dont 10 fois comme théâtre de l'arrivée. Nous aurons une pensée particulière pour le premier coureur du Tour, Lucien Lazaridès, à avoir franchi le sommet en 1951 lors de la 17^{ème} étape relayant Montpellier à Avignon. Des victoires, des exploits mais aussi des drames dont il convient de se souvenir, comme celui de Tom Simpson en 1967, gravé à jamais sur les pentes du Ventoux.

Alain CONSTANT

13 *Haute Route Ventoux 2020 : des invités inattendus*

Les 2,3 et 4 octobre derniers a eu lieu pour la 4^{ème} année consécutive la cyclotouriste de

renom international sur les pentes du Ventoux : la Haute Route Ventoux.

Les coureurs avaient pour objectif, la triple ascension du mont Ventoux en 3 jours. Malgré la visite de quelques invités surprises, le vent et la pluie, c'est avec une détermination collective sans faille que le peloton a relevé ces défis.

Les cyclistes ont emprunté les routes vallonnées de la campagne aux alentours de Bédoin, avec notamment un passage à Suzette, puis à Brantes, Sault, Blauvac ainsi que la traversée de nombreux autres magnifiques villages provençaux et bien sûr une ascension du Ventoux par Malaucène jusqu'au Chalet Liotard où, là encore, d'autres invités inattendus ont fait leur apparition : des flocons de neige qui ont quelque peu rafraîchi les cyclistes.

« Il régnait un tel esprit de camaraderie dans le peloton qu'un simple regard entre cyclistes, nous encourage et repousse nos limites. C'est le bonheur, oui, LE BONHEUR ».

Tout au long des parcours, l'organisation toujours bienveillante, proposait des boissons chaudes aux différents ravitaillements. Le protocole sanitaire obligatoire était également bien respecté.

Merci à tout ceux qui, de près ou de loin, ont permis aux cyclistes de vivre une formidable expérience sportive.

Dominique SOUMILLE



13



13



14



14

13 Des sportifs au « grand cœur » !

Parmi les quelques manifestations sportives qui ont pu se dérouler sur notre territoire à l'issue du 1^{er} confinement, certaines ont mis en lumière des sportifs pas comme les autres.

Les membres du KB Running Handisport de Nîmes et leur président, Kouider BOUYLAGHMAN, ont ému non seulement les administrés mais aussi l'ensemble des acteurs qui ont participé, avec un enthousiasme non dissimulé, à la concrétisation de ce projet. Entouré de la Présidente de la CoVe, Mme Jacqueline BOUYAC et de Joël BOTREAU, conseiller communautaire délégué à l'accessibilité, de Ludovic REY-ROBERT, triple champion paralympique et de Laurent DUBOST, organisateur de la « Mont-Ventoux : changing the cardiac pathology », Alain CONSTANT, maire de Bédoin, a donné le départ d'une formidable matinée handisport le 26 septembre dernier. Les conditions météorologiques n'ayant pas autorisé une arrivée au sommet, le Chalet Reynard a accueilli les participants, heureux d'avoir pu réaliser un tel challenge. C'est « là-haut » et avec beaucoup d'émotion que Kouider BOUYLAGHMAN a reçu la médaille de la ville par le maire à l'issue de l'événement. Les bénéfices de cette course permettront au KB Running Handisport de Nîmes d'acquérir, prochainement, un mini-bus afin de transporter les membres de l'association en situation de handicap. Sacrée leçon d'humanité et d'altruisme...

A la même période, Hubert AURIOL, sportif émérite, pilote de moto exceptionnel (2 victoires au Paris-Dakar) et Laurent DUBOST, ancien sportif de haut niveau, s'élançaient

sur les pentes du Géant de Provence à vélo en compagnie de nombreux cyclistes pour sensibiliser aux pathologies cardiaques. Ce défi s'est voulu comme un message d'espoir délivré en direction des malades. La totalité des inscriptions étant reversées à la Fédération Française de Cardiologie, un maillot avait par ailleurs été spécialement confectionné pour l'événement en plus de la cagnotte préalablement ouverte en ligne au profit de la recherche médicale. Respect...

Les rendez-vous sont, dorénavant et déjà pris. Les 4 et 5 septembre prochains nous accueillons, à nouveau, ces deux belles manifestations, dans un contexte sanitaire favorable nous en sommes persuadés.

Enfin, un clin d'œil particulier non dénué d'admiration, à celles et ceux ayant gravi le mont-Ventoux après avoir subi de lourdes interventions, cardiaques et autres... Chacune et chacun se reconnaîtra à travers ces quelques lignes.

Dominique SOUMILLE

14 La fontaine d'Angiou se refait une beauté...

A l'initiative de Gérard DAMIAN, les Bédouinains – jeunes et moins jeunes – ont répondu en masse pour nettoyer un de nos joyaux naturels : la fontaine d'Angiou. Rien d'étonnant quand on connaît l'amour que Gérard DAMIAN, comme beaucoup d'habitants de la commune, porte au Ventoux.

Début octobre, c'est toute une joyeuse équipe qui s'est donc donné rendez-vous,

tôt un matin, à la font d'Angeù pour dégager, curer et nettoyer ce lieu ancestral, incontournable de notre patrimoine naturel. L'eau a de nouveau abondamment coulé, pure et claire au milieu des éclats de rire et des anecdotes racontées sur notre Géant de Provence. C'est qu'il en a des secrets notre Ventoux... Gérard, en passeur d'histoires intarissable, a ainsi témoigné de son attachement profond à notre commune aux plus « petits » d'entre nous. A travers les mots choisis et appropriés, il a su capter et fasciner son public heureux de participer à cette journée de valorisation de notre montagne tutélaire. Les endroits connus et moins connus ont été évoqués avec, toujours, la même passion parfois teintée d'émotion.

Le temps qui passe doit servir à transmettre aux nouvelles générations de Bédouin et d'ailleurs. C'est la mission que s'est fixée Gérard pour que rien ne se perde de notre histoire et que la parole du mont-Ventoux soit fièrement portée. Notre jeunesse l'a bien compris. Du haut de ses 15 ans, Anzo GOSSARD s'est livré à quelques confidences sur cette journée « magique » consacrée à la fontaine d'Angiou :

« J'ai passé un superbe moment. Je ne connaissais pas le lieu appelé font d'Angeù en patois. Nous avons tellement de chance, à Bédoin, d'avoir le Ventoux et tous ces coins magnifiques ! »

Ce témoignage s'inscrit dans cet indispensable devoir de mémoire de notre culture. A ce titre, nous devons continuer à tisser jour après jour ce lien intergénérationnel qui nous permet sans cesse d'apprendre sur nos racines.

Alain CONSTANT



15 La chapelle du Moustier : de nouveaux vitraux

Le 25 septembre dernier, les vitraux réalisés par l'artiste plasticien René GUIFFREY ont été inaugurés en présence des deux artisans qui ont participé à l'installation, M. Mario MORETTI, maçon et M. Yannick PEYRONNET, ferronnier et d'une assistance nombreuse. Cet événement devait être festif mais il a été minimaliste en raison des conditions sanitaires. À cette occasion, M. le Maire a remis à M. GUIFFREY la plaque d'honneur de la commune de Bédoin.

Ces vitraux s'inscrivent dans un travail du verre que le plasticien a entrepris depuis plusieurs années et s'affranchissent de la tradition du vitrail classique ; la technique est différente et les références religieuses en sont absentes. Dans son œuvre, généralement achromatique, René GUIFFREY introduit ici un lien conducteur entre les 6 vitraux : le bleu.

Faut-il vraiment donner un sens à ce bleu, bleu du ciel, bleu du Ventoux ? Ce serait trop réducteur, l'essentiel est plutôt dans le rapport entre le visible et l'invisible.

Jean-Claude ROURE, écrivain et galeriste, dit très justement que les œuvres de René GUIFFREY « ont l'infini pour modèle et l'imperceptible pour domaine » et il ajoute « elles ont une faculté de vibrer analogue à la vibration d'une corde ».

Ces vitraux nous invitent à jouer les « regardeurs » chers à Marcel DUCHAMP. Au gré de notre déplacement dans l'espace, d'une vision oblique ou frontale, du jeu de la

lumière extérieure au fil des jours et des saisons, l'œuvre se fait et se défait, jamais figée. L'artiste va jusqu'à dire « sans la lumière environnante, mon travail n'existerait pas ».

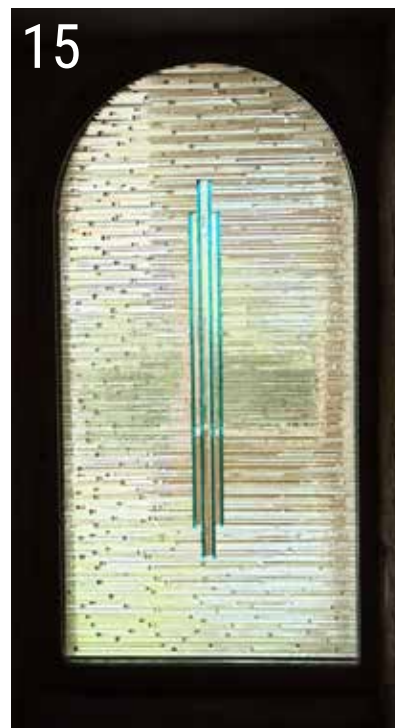
Cette lumière révèle la richesse de l'œuvre et sa structure ; le verre, avec ses poussières, ses aspérités, ses bulles devient un matériau vivant.

Cette alchimie subtile entre l'œuvre de l'artiste plasticien, la lumière et le « regardeur » permet d'approcher l'indicible de toute œuvre. On pourrait terminer par une référence à une œuvre de 2014, Joyce : « Shut your Eyes and See » qui pourrait nous permettre d'accéder à l'Essentiel.

La chapelle du Moustier est très rarement ouverte, nous mettrons en place, dès que la situation sanitaire nous autorisera à le faire, un dispositif pour permettre aux visiteurs de venir dialoguer avec les vitraux et la lumière. Nous espérons que René GUIFFREY nous honorerait de sa présence lors des prochaines journées du patrimoine.

Nous souhaitons en effet que les Bédouinains et les touristes puissent « nouer un rapport de connivence avec l'artiste et son œuvre, rapport sans lequel aucun lien d'appropriation de l'œuvre par le public ne semble sérieusement envisageable. » (R. GUIFFREY, L'œuvre à blanc). Cette commande publique enrichit ainsi notre patrimoine d'une œuvre contemporaine.

Dominique VISSECQ



16 Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

- **La Pâtisserie**, route de Flassan et ses produits frais cuisinés à la broche et dans leurs jus
Tél : 06.95.03.13.61
- **Le Petit Comptoir**, 187 avenue Barral des Baux et sa cuisine familiale
Tél : 07.88.25.12.44
- **La Fabrique**, 394 avenue Barral des Baux, boulangerie-pâtisserie - Tél : 04 90 46 92 69
- **La Ruchofruit**, 33 rue des Treilles et ses produits artisanaux locaux : confitures, condiments et tartinables
Tél : 04 90 70 24 33
- **Vétérinaire Ventouxvet**, Dominique COEURDEVEY, vétérinaire, 13 rue du Capitaine, soins préventifs et curatifs à domicile pour les animaux de compagnie
Tél : 07 86 61 27 47
- **FH Services**, services aux particuliers et aux professionnels, 22 rue des Auvergnats, prestations de ménage et de repassage à domicile - Tél : 07 84 99 70 80
- **Ô Saveurs du Ventoux** 286 route du mont Ventoux, produits du terroir, fromages à la coupe, fruits et légumes
Tél : 04 90 36 17 09
- **Société E2R2**, Monsieur Laurent PRIEM, électricité, chauffage climatisation 105 chemin du Ménèque - 84410 Bédoin
Tél : 06 27 87 68 94

17 NOËL au temps de la COVID-19 vu par les enfants des écoles (CP)



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE :

Camille BURLE né le 09.09.2020
Margot GUILLE née le 11.09.2020
Paloma ROUSSEL née le 13.09.2020
Ilyana GAUTIER GERMANO née le 17.09.2020
Eileen CAPOULADE née le 02.11.2020

FÉLICITATIONS :

Nicolas TARRAGONI ALUNNI et Saphia KHARCHI le 19.09.2020
Carole ROSSETTI et Alex MOREAU le 26.09.2020
Eliot HUC et Sarah BACH le 03.10.2020

CONDOLÉANCES :

Mireille CONSTANT veuve CATHEDRA (92 ans) le 10.09.2020
Chantal LEFEBVRE épouse JANNIN (68 ans) le 07.10.2020
Georges BERARD (68 ans) le 09.10.2020
Pierre JEANNIN (65 ans) le 14.10.2020
Ninon GONDOIN (11 ans) le 14.10.2020
Louise DI DOMENICO veuve FAVIER (96 ans) le 27.10.2020
Gilbert CAIZERGUE (82 ans) le 27.10.2020
Yves GERBAUD (74 ans) le 12.11.2020
Maryse JEAN veuve JOUMON (80 ans) le 16.11.2020

VIE ASSOCIATIVE



1 Tennis Club Bédoïn

Après une fin de saison sportive 2020 particulièrement affectée par le confinement de mars à mai, notamment pour l'école de tennis, le TCB a organisé cet été des stages gratuits pour nos jeunes afin de compenser les cours non dispensés et leur éviter une trop longue période d'arrêt.

La saison sportive 2021 a débuté le 1^{er} septembre, et les dirigeants ont été très satisfaits de voir le retour des adhérents, adultes et jeunes et la reprise de l'école de tennis avec près de 40 élèves de Bédoïn et des communes avoisinantes, dirigés par notre jeune moniteur, Tom BOCCEDA.

Par ailleurs et dans un souci de sportivité, le TCB étudie en concertation avec la municipalité de Villes-sur-Auzon, où le club est en sommeil, la faisabilité d'une convention afin de refaire vivre le tennis dans cette commune, voire de créer une annexe de l'école de tennis pour les jeunes Villois.

Dès que possible et tout en restant prudent au regard des règles sanitaires, à toutes et à tous, bonne saison tennistique.

Et pour tous ceux qui souhaitent pratiquer ce sport de plein air et adhérer à l'association, prenez contact avec le président.

Jean-Charles GAUDIN
Jcgaudin84@orange.fr

2 Bédoïn Judo

Notre saison avait bien débuté, hélas ce fut de courte durée. La crise sanitaire nous a contraints, une nouvelle fois, de suspendre toutes nos activités.

L'interruption de mars à septembre n'avait entamé en rien notre envie de nous retrouver et de pratiquer, dans l'ambiance habituelle, le judo, le jiu-jitsu et le cross training.

Nous attendons avec impatience les prochaines directives pour reprendre celles-ci mais dans cette attente, les travaux de la future salle se terminent et la note positive est que notre reprise pourra se faire dans la nouvelle salle au stade.

Vous serez, bien sûr, tous tenus au courant de cette reprise possible.

Pour tous renseignements : 06 22 48 15 04

3 Easy Krav Maga

L'association sportive « EASY KRAV MAGA » ouvre ses portes à tous ceux qui désirent faire une activité physique et apprendre des techniques utiles pour se défendre. Notre discipline s'adapte à tous les publics et à tous les niveaux. Venez tester nos entraînements proposés par notre instructeur Mag dans une ambiance conviviale.

Avant d'être instructeur en 2013, Mag a commencé le Krav maga en 2003 à l'International Krav Maga Federation (IKMF) avec les instructeurs et experts Pierre MARQUES et Jean-Paul JAUFFRET. Elle a également suivi des leçons privées avec l'expert fondateur de l'Adaptative Krav Maga (handisport) Stéphane CHATTON et s'est formée avec l'experte Megan COHEN BERKMAN. Elle participe à de nombreux séminaires et a obtenu son certificat d'instructeur militaire en 2017 avec Israël COHEN.

C'est une très belle opportunité pour nous de l'avoir ici à Bédoïn. Depuis, elle développe le « Women Opfit Warrior » avec l'entreprise Team Tactical Training T3 et l'« Opfit Self Defence » dont vous pourrez venir tester les cours tous les mardis à 14h00.

Les cours de la section adultes (à partir de 15 ans) se déroulent tous les mardis de 11h00 à 14h45.

- séniors : 11h00-11h45

- Krav Maga : 12h30-14h00

- Opfit Self Defence : 14h00-14h45

Ainsi que les mercredis de 12h30 à 13h30 (Krav Maga).

Les cours particuliers ont lieu :

- lundis de 15h30 à 17h15

- vendredis et samedis de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous

Les cours auront lieu au dojo, jusqu'à l'ouverture de la salle des sports où ils seront transférés.

Une section « enfants et adolescents » sera mise en place dans l'année.

NB : Pour l'instant, en raison des conditions sanitaires et des consignes gouvernementales, notre activité est en sommeil.

Pour plus de renseignements :

- site internet : www.easykravmaga.com

- Facebook : Krav Mag

- Contact : easykrmag@gmail.com

Sportivement,
Mary-Laëtitia GERVAL
Présidente EKM

Revue historique & culturelle
de
Bédoin & du Ventoux



Publiée par l'association
Mémoires de Bédoin et du Ventoux

Novembre 2020 - numéro 3

6



Cette photo a été prise avant la crise sanitaire

7

4 En forme à Bédoin

L'Association « En Forme A Bédoin », un « Sport pour Tous », remercie les 62 adhérentes et adhérents pour leur fidélité durant ce début de saison 2020/2021 bien compliqué.

Nous sommes désolés d'avoir dû interrompre à nouveau nos activités pendant ce deuxième confinement mais nous gardons bon espoir pour 2021.

Dans cette attente, les membres du Comité directeur vous souhaitent de très bonnes Fêtes de fin d'année, à partager avec les vôtres... mais toujours dans le respect des règles sanitaires.

Pour nous contacter : Tél : 06 12 75 40 66
Mail : secreteriat@enformeabedoin.com
Site web : www.enformeabedoin.com

5 La MJC communique



La MJC comme les autres associations est fermée à notre grand regret.

L'année a démarré un peu frileusement et le nombre d'adhérents a diminué d'environ 20%, ceux-ci étant dans l'expectative due à l'augmentation du nombre de personnes atteintes par le COVID en France.

Le stage de self défense a été annulé et aura lieu pendant les vacances de Pâques.

Le stage de théâtre des vacances d'au-

tomne a pu avoir lieu avec 12 personnes enthousiastes.

Notre assemblée générale est repoussée à une date ultérieure. Nous sommes toujours dans l'attente de nouveaux bénévoles.

Vous pouvez vous faire connaître auprès de Sophie notre secrétaire au 04.90.65.95.66. Nous envisageons de fêter les 40 ans de la MJC en mai 2021, une grande fête tous ensemble pour oublier cette période délicate.

A très bientôt

6 Mémoires de Bédoin et du Ventoux

Les membres du conseil d'administration de l'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux poursuivent leurs recherches et leurs travaux sur l'histoire et le patrimoine de Bédoin.

Cependant, suite aux premiers problèmes sanitaires rencontrés en France, nous avons dû reporter notre exposition « Nous avons 20 ans en 1944 » de mai dernier à novembre. Ensuite, la reprogrammation de la semaine du 11 novembre 2020 a été à nouveau reportée à la semaine du 8 mai 2021.

Notre assemblée générale, prévue pour le 11 décembre 2020, est également reportée à 2021 de même que notre livre sur « Les Poilus de Bédoin ».

En revanche, le 3^e numéro de notre Revue historique et culturelle de Bédoin & du Ventoux est sorti de presse le 13 novembre 2020 et a été offert à nos adhérents.

Quelques exemplaires restent disponibles à la vente au prix de 10 € pour les non adhérents.

Victime de son succès, le 1^{er} numéro de notre revue était épuisé depuis sa sortie en novembre 2018. Suite à de nombreuses demandes, il a fait l'objet d'une réédition et est, lui aussi, disponible à la vente depuis le 12 novembre 2020.

N'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : memoiresbedointoux@gmail.com et à consulter régulièrement nos actualités sur notre site : www.memoires-bedoin-ventoux.fr

Enfin, le vendredi 13 novembre, Romain Dethès, membre du conseil d'administration de l'association, est intervenu dans les classes de l'école primaire de Bédoin de Mmes Samuelle Bartolini et Sophie Gaudin. Il a présenté, via un diaporama, la vie dans notre village et comment il s'est organisé durant les épidémies de peste de 1628-1629 et 1720-1721. Les élèves, déjà bien informés par leurs enseignantes de ces épisodes de notre histoire, ont pu mettre en perspective ces pandémies avec celle du coronavirus et ont posé de nombreuses questions sur la vie dans notre village autrefois. Cette collaboration entre notre association et l'école nous permet de sensibiliser les plus jeunes à l'histoire et au patrimoine de Bédoin. Nous adressons nos plus vifs remerciements à Mmes Bartolini et Gaudin pour leur souriante collaboration.

Eric COSSE

SCRABBLE
DU VENTOUX
- CENTRE CULTUREL - BEDOIN -

Vous aimez jouer avec les mots ?
Venez découvrir de façon ludique le riche vocabulaire de la francophonie dans une ambiance conviviale.
Nous jouons en formule "DUPLICATE" : l'ensemble des joueurs a les mêmes lettres, à chaque tour de jeu, pour éliminer le hasard.

Nous vous accueillerons pour deux séances d'essais sans engagements de votre part, avec prêt de matériel si nécessaire.

TOUS LES MERCREDIS A 14 HEURES,
AU CENTRE CULTUREL, 1er ETAGE, SALLE LU.

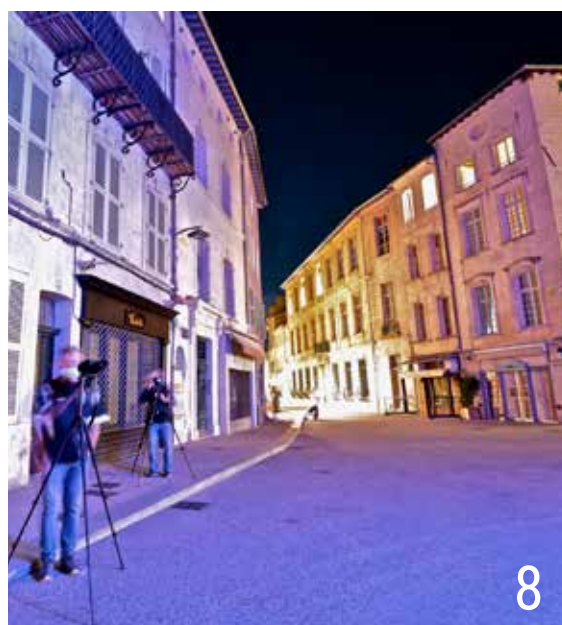
INITIATION AUX TECHNIQUES DU JEU.

CONTACT : Guy DURAND - 06 18 89 18 31
mail : superdurand84@laposte.net

Cette activité est pour l'instant en sommeil.
Elle reprendra lorsque les conditions sanitaires le permettront.



7



8

7 Club « Le Ventoux », pour les jeunes de 60 ans et plus

Depuis septembre 2020, le club a déménagé (le centre culturel étant fermé) dans le bâtiment Centre Jeunesse jouxtant le stade et la nouvelle salle des sports. Notre salle, bien plus spacieuse et disposant d'un parking goudronné de 40 places permet d'accueillir nos adhérents en toute sécurité.

Lundi après-midi : jeux de société.

Jeudi après-midi : loto.

Toutes les règles sanitaires ont été prises à l'entrée de la salle : prise de température frontale, désinfection des mains, port du masque, distanciation physique (plus d'un mètre entre chaque personne) désinfection de la salle, des tables, des chaises avant et après les manifestations effectuée par les membres du bureau.

La reprise des activités du club après le premier confinement a été joyeuse pour beaucoup d'adhérents, certains ne s'étant plus revus depuis plusieurs mois.

Malheureusement, nous voici à nouveau confinés et contraints de fermer le club jusqu'à une date encore indéterminée. 2020 sera véritablement une année blanche : un seul voyage effectué et peu d'activités durant l'année.

Néanmoins, deux nouvelles activités ont vu le jour :

- le mardi après-midi, de 13h30 à 16h30 : « Tableaux en relief » animée par Evelyne TESTULAT au dernier étage du centre culturel.

- Le lundi après-midi, en plus des jeux de société, jeux de boules sur un espace non goudronné derrière la salle.

Nous remercions chaleureusement Monsieur le maire, Alain CONSTANT, et tous ses adjoints qui, pendant la campagne électorale, avaient promis de verser leurs indemnités de

deux mois à certaines associations dont la nôtre. Promesse tenue : le 4 novembre 2020 à 18h00, Monsieur le maire a remis à Serge BREZOUT, président du club « Le Ventoux », un chèque de 1150 €. L'acte s'est déroulé (Covid oblige) sur le perron de la mairie. Mille mercis à tous les élus, nous en ferons bon usage pour nos adhérents du troisième âge en 2021.

Souhaitons que ce satané virus disparaisse au plus vite et que tous puissent reprendre une vie normale.

A bientôt de vous revoir au plus vite pour de nouvelles aventures au sein du club « Le Ventoux ».

Nous restons à votre écoute et sommes prêts à rendre service à toute personne, téléphoner au : 06 74 60 62 33.

Bien amicalement,
Serge BREZOUT

8 Les Flous du Ventoux, le club photo de Bédoin



Les Flous du Ventoux sont confinés comme tout le monde. Cependant, nous restons actifs photographiquement parlant !

En lien les uns avec les autres et chacun chez soi, nous travaillons les thèmes, les défis mensuels et autres exercices techniques. Les photos réalisées sont ensuite mises en ligne sur notre site internet.

Les Flous s'exposent

L'exposition de nos photos, reflets du travail effectué pendant la saison 2019/2020 n'ayant pas pu avoir lieu « en vrai », vous pouvez la visiter virtuellement depuis notre site, à n'importe quel moment et en vous y

attendant le temps que vous voudrez. Elle s'intitule « Les 4 Saisons des Flous, d'ici et d'ailleurs ». Rendez-vous à la page d'accueil, cliquez sur l'affiche et promenez-vous dans les salles aux ambiances hivernales, printanières, estivales et automnales. Un beau voyage dans le temps... passé.

Le 6^e marathon photo

Jeu-concours ouvert à tous les photographes amateurs d'ici et d'ailleurs, il est prévu le dimanche 11 avril 2021 au centre culturel de Bédoin. Les inscriptions seront ouvertes au début de l'année 2021 sur notre site internet (cet événement reste soumis à d'éventuelles nouvelles mesures de sécurité sanitaire).

La photo ? Une passion partagée !
Rejoignez-nous...
Adhésion 2020/2021 : 30 €/personne

Contact :
Philippe Neumann : 06 37 37 66 54
lesflousduventoux@gmail.com
<https://lesflousduventoux.wordpress.com/>

Solutions mots croisés

HORIZONTELEMENT : 1. CLYSTERES.
2. SPRUE. 3. RH. IEN. BI. 4. AIE. PUB.
5. BALDAQUIN. 6. NUE. 7. SA. TEE. VE.
8. SAVON. PAS. 9. ERUPTION.

VERTICALEMENT : A. CARABOSSE. B. HIA.
AAR. C. YS. ELA. VU. D. SPI. TOP. E. TREPANENT.
F. EUNUQUE. G. RE. BUE. PO. H. VAN.
I. SAIGNEES.



Le coin des gourmets : nos restaurateurs à l'honneur

La recette du jour : **Volaille de Bresse Contisée à la truffe noire et légumes oubliés du restaurant « Le Petit Paul »**

Recette pour 6 personnes

Ingrédients :

1 volaille de Bresse, 1 belle truffe noire 70 g env., 150 g de beurre doux, 1 branche de thym, 3 gousses d'ail, 2 panais, 4 topinambours, 2 carottes, 2 patates douces, 2 salsifis

Préparation :

Sortez le beurre du frigo à l'avance. Travaillez le beurre avec des briures de truffe (utilisez la moitié de la truffe). Mélangez à l'aide d'une fourchette. Déposez le beurre sur un film alimentaire. Formez un boudin et réservez-le au frais.

Préchauffez le four à 185°

Avec le doigt, décollez la peau des filets et des cuisses du poulet. Salez et poivrez l'intérieur de la volaille. Découpez des lamelles de beurre et de truffe (2 mm d'épaisseur) et les insérer sous la peau. Ficelez et déposez-la dans une cocotte.

Epluchez et découpez les légumes en morceaux réguliers et déposez-les autour de la volaille avec un filet d'huile d'olive, les gousses d'ail en chemise, le thym, salez, poivrez.

Enfournez le tout pour 1 h à 180°. Au bout de 20 minutes, couvrez le faitout pour le reste de la cuisson.

Alain VASSOR, chef de cuisine
et **Paul RASSELET**, gérant du « Petit Paul »



CALENDRIER DES GARDES DES MEDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

19-20 décembre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
25-26-27 décembre	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
28 décembre	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
29 décembre	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
30 décembre	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
31 décembre	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
1 ^{er} -2-3 janvier	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
9-10 janvier	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
16-17 janvier	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
23-24 janvier	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
30-31 janvier	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
6-7 février	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
13-14 février	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
20-21 février	Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
27-28 février	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68
6-7 mars	Dr Philippe BRENGUIER	04.90.69.88.67
13-14 mars	Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
20-21 mars		
27-28 mars	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04.90.69.77.68

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112

DIMANCHES ET JOURS FERIES

URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43

PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

Mots croisés

Rencontre avec *Diafoirus*



Flashez
sur
Bédoin

Horizontalement :

- S'administraient en public à Versailles.
- Maladie de l'intestin.
- Facteur sans sacoche. Moins que rien. Double ce qu'il précède.
- Cri de souffrance.
On y consomme l'ale.
- Préserve l'intimité du lit.
- Déshabillée.
- A elle. Accessoire de golf.
Vois, à Marseille.
- Il fait du propre.
Seul le premier coûte.
- Ça chatouille et ça grattouille.

Verticalement :

- Fée peut-être, mais pas bien belle.
- Utilisa une dame. Affluent du Rhin.
- Ville au destin tragique.
Roi d'Israël. Remarqué.
- Se gonfle sous l'action d'école.
Le meilleur.
- Ouvrent une boîte.
- Il lui manque quelques attributs.
- Ile de France. Engloutie.
Va du Mont Viso à l'Adriatique.
- Bucéphale ne l'a pas connu.
- Elles épuisèrent, dit-on,
Madame Poquelin.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2		■						■	
3			■				■		
4				■				■	
5									
6		■						■	
7			■				■		
8						■			
9									■

Voir solutions en page 31